

Décès de l'Emir du Koweït Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Sabah

TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7767 - DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Le 10e Sommet africain s'ouvre aujourd'hui

La sécurité en Afrique au cœur des débats

Page 3

CARNAGE SIONISTE À GHAZA

CRIMES ET IMPUNITÉ



Des dizaines de journalistes ont participé hier aux funérailles du cameraman de la chaîne qatarie Al Jazeera, ciblé la veille par une frappe israélienne dans le sud de la bande de Gaza. L'entité sioniste a prouvé, une fois de plus, sa volonté d'éradiquer toute la presse des zones de combats et des secteurs où se déroulent son carnage contre les populations civiles. Depuis le 7 octobre dernier, l'armée israélienne a tué plus de 19 000 Palestiniens.

Page 2

COMMERCE SANS CONTRAINTES DOUANIÈRES

L'Algérie adhère à l'initiative de la ZLECAf

Page 4

DESTINÉS AUX ÉLÈVES EN CLASSES D'EXAMEN

Des cours de soutien durant les vacances

Page 5

CHUTE DE NEIGE ET PLUIES

PLUSIEURS AXES ROUTIERS FERMÉS

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CARNAGE SIONISTE À GAZA

CRIMES ET IMPUNITÉ

Des dizaines de journalistes ont participé hier aux funérailles du cameraman de la chaîne qatarie Al Jazeera, ciblé la veille par une frappe israélienne dans le sud de la bande de Gaza. La dépouille de Samer Abou Daqqa, sur laquelle avaient été posés son gilet pare-balles siglé «Presse» et son casque, a été transportée à travers la foule à Khan Younès, avant d'être enterré par des confrères.



Volonté d'éradiquer tous les journalistes à Gaza.

Avec l'assassinant de ce cameramen, l'entité sioniste a prouvé une fois de plus sa volonté d'éradiquer toute la presse des zones de combats et des secteurs où se déroulent son carnage contre les populations civiles. Désormais, le monde entier sait que les journalistes, et même leurs familles, sont visés et ciblés par les drones israéliens. Tel Aviv ne veut pas la vérité et la transparence sur ces crimes et sa sauvagerie. Car, c'est grâce aux médias responsables et aux journalistes courageux et conscients que l'opinion publique internationale a été touchée, choquée et complètement bouleversée par la barbarie israélienne contre les enfants, les femmes, les civils sans défense, le personnel médical et humanitaire. L'ampleur du refus de cette guerre sioniste contre les Palestiniens, avec les impressionnantes manifestations populaires, a certainement fait bouger les lignes et poussé certains gouvernements occidentaux à changer ou tempérer ses ardeurs envers l'entité sioniste et sa propagande mensongère.

LE LOURD TRIBUT DE LA PRESSE

Cependant, la presse a payé un lourd tribut à Gaza. Presque une centaine ont été tués depuis le déclenchement de l'agression sioniste sur la bande. Ces crimes se déroulent au moment où des organisations censées défendre le métier sont restées silencieuses sur les méfaits des sionistes, préférant se concentrer sur des soi-disant atteintes à la liberté d'expression en Russie ou en Biélorussie. Le cas de Reporters sans frontières est un exemple frappant sur cet alignement flagrant aux thèses sionistes.

Le cameraman Samer Abou Daqqa, né en 1978, faisait un reportage dans une école de Khan Younès lorsqu'il a été touché par une attaque de drone israélien. Grièvement blessé, il est resté pendant des heures sur les lieux de la frappe, parce que les forces israéliennes ont empêché les ambulances d'y parvenir, d'après plusieurs témoignages. Le chef du bureau d'Al-Jazira à Gaza, Wael Al-Dahdouh, a lui été blessé au bras dans ce bombardement. Trois membres de la défense civile ont également été tués, leurs funérailles ont eu lieu hier.

COMBATS ACHARNÉS AU NORD ET AU SUD

Sur le terrain, le massacre se poursuit. L'armée israélienne continué de mener des raids contre les populations civiles dans plusieurs quartiers de la ville.

Les bombardements ont touché des écoles et des bâtiments où s'abritent souvent des familles de réfugiés qui fuyaient les combats. Selon l'agence Wafa, ces raids ont fait des dizaines de morts et de blessés, dont certains sont encore sous les décombres. A Jabaliya, au nord, une attaque sur deux maisons a tué au moins quatorze personnes, et des dizaines d'autres ont été tuées dans le bombardement.

L'agression dévastatrice contre Gaza a fait plus de 19.000 martyrs et plus de 51.000 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, outre des destructions massives d'infrastructures et une «catastrophe humanitaire sans précédent». La résistance palestinienne a fait état de combats acharnés dans le secteur de Jabaliya, dans le nord de la bande de Gaza, alors que Khan Younès subit des frappes aériennes et de tirs d'artillerie intenses. Ce quartier est devenu le nouvel épicentre des combats dans le sud du territoire. Ce quartier abrite des milliers de réfugiés et des familles dans des établissements scolaires, ainsi que des personnes déplacées venues des zones du nord de l'enclave.

PLUS DE 19 000 MORTS

Depuis le début de l'agression, au moins 288 déplacés internes réfugiés dans des abris de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ont été tués et 998 ont été blessés, selon l'organisme onusien. Au total, 342 écoles (environ 70 % des établissements scolaires de la bande de Gaza) ont subi des dégâts. Parmi les écoles endommagées, environ 70 sont des établissements de l'ONU et 56 servaient d'abri pour les déplacés. De nombreuses écoles, dont celles de l'UNRWA, ont directement été visées par des bombardements israéliens, affirme l'OCHA. Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a annoncé jeudi dernier que le bilan des employés des Nations Unies morts dans la bande de Gaza était passé à 135, depuis le 7 octobre dernier. «Nous rencontrons de plus en plus de Gazaouis qui n'ont pas mangé depuis un, deux, voire, trois jours à cause d'une pénurie de nourriture», a ajouté Lazzarini lors d'une conférence de presse tenue en marge du Forum mondial sur les réfugiés à Genève, en Suisse.

Le Forum mondial sur les réfugiés 2023 s'est tenu du 13 au 15 décembre au Centre Palexpo à Genève, en Suisse. Il est considéré comme le plus grand événement international sur les réfugiés, où le monde entier se réunit pour relever les défis et trouver des solutions à long terme pour plus de 114 millions de personnes déplacées de force, dont 36 millions de réfugiés. Cinq pays participent à l'organisation du forum 2023 : la Colombie, la France, le Japon, la Jordanie et l'Ouganda. Il est coorganisé par le gouvernement suisse et le HCR. Pour sa part, l'armée israélienne a annoncé avoir tué trois otages israéliens dans la bande de Gaza, qu'elle avait «identifiés par erreur» comme une «menace». Le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, a aussitôt regretté «une insupportable tragédie», tandis que la Maison Blanche a évoqué une «erreur tragique».

Peu après l'annonce de la mort des trois otages, le site d'informations Axios a dit que David Barnea, le chef du Mossad, les services secrets extérieurs israéliens, devait rencontrer ce week-end le premier ministre qatari, Mohammed Ben Abderrahmane Al Thani. La rencontre est prévue en Europe et doit porter sur une seconde phase de trêve afin de permettre la libération d'otages. A Tel Aviv, les familles des prisonniers israéliens continuent de faire pression sur le gouvernement, exigeant des négociations et surtout l'arrêt de la guerre.

NOUVEL APPEL AU CESSEZ-LE-FEU

Sur le plan politique, des responsables politiques de plusieurs pays arabes et d'Europe ont renouvelé à Oslo en Norvège leur appel à la fin de l'agression sioniste contre Gaza et à promouvoir la stabilité dans la région.

Une conférence ministérielle organisée par le chef de la diplomatie norvégienne, Espen Barth Eide, a été convoquée en réponse à une demande de son homologue saoudien, Fayçal ben Farhane al-Saoud.

Des représentants du Qatar, de la Jordanie, de la Palestine et de la Turquie, ainsi que les ministres des Affaires étrangères du Danemark, de l'Islande, de la Suède, de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg y ont participé.

«Nous sommes tous conscients de la gravité de la situation» à Gaza et «nous avons tous dit très clairement que cela devait cesser», a déclaré M. Eide dans un communiqué.

M. Eide a réitéré l'engagement de la Norvège à soutenir la Palestine après l'agression. Depuis le début de l'agression, son pays a augmenté son aide à la Palestine de près de 800 millions de couronnes norvégiennes (76,5 millions de dollars).

Le communiqué indique que le financement passe principalement via des organisations internationales telles que les Nations unies, la Banque mondiale, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les organisations humanitaires norvégiennes opérant dans la bande de Gaza.

Hachemi B.

LE 10e SOMMET AFRICAIN S'OUVRE AUJOURD'HUI À ORAN

La sécurité en Afrique au cœur des débats

Les travaux du 10e Sommet de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique débutent aujourd'hui à Oran, avec comme objectif la défense des intérêts du continent africain et la coordination des efforts des pays accrédités au sein des instances onusiennes, notamment le Conseil de sécurité des Nations Unies (ONU).



Défendre les intérêts de l'Afrique au sein des instances onusiennes.

«Le processus d'Oran» permettra, selon des sources diplomatiques contactées par le Jeune Indépendant, de mettre l'accent sur l'importance de serrer les rangs et de défendre les positions et les intérêts africains lors des prises de décision au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant les questions de paix et de sécurité en Afrique.

L'Algérie, pays hôte et initiateur de cette réunion de concertation, réitère à chaque occasion son engagement ferme et constant en faveur du soutien de l'action de l'Union africaine en matière de paix et de sécurité, mobilisant inlassablement ses efforts pour promouvoir l'action africaine commune.

L'Algérie, qui a œuvré à la mise en place du groupe A3 (bloc des trois pays africains membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU), prendra ses fonctions à partir de janvier prochain en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies pour une durée d'une année.

Des ministres des pays membres au Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine (UA), des membres africains au Conseil de sécurité de l'ONU, des experts et représentants d'instances africaines, de l'ONU et de la Ligue arabe débattent aujourd'hui et demain sur les moyens et les mécanismes à adopter pour renforcer la coopération et la coordination entre le Conseil de paix et de sécurité africain et les membres africains au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

Rappelant que la précédente édition du séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique s'était clôturée avec des recommandations unanimes des participants sur la nécessaire union des Etats africains face à la menace terroriste, ainsi que leur implication dans la lutte contre cet ennemi commun, et ce, en tirant profit des expériences algérienne et égyptienne dans ce domaine, ainsi qu'en mettant en place des mécanismes adaptés et efficaces.

Les participants à la 9e conférence de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique avaient appelé notamment à l'adoption d'approches globales et intégrées pour traiter les causes profondes du terrorisme et de l'extrémisme violent.

Une synthèse des délibérations de la Conférence avait souligné la nécessité pour les pays africains d'adopter des réactions fermes à ce fléau, tout en œuvrant à tarir les différentes sources du terrorisme et contrôler le cyberespace.

Les participants avaient également appelé, lors de leurs interventions durant les sessions de la 9ème Conférence de haut niveau, à traiter le problème de la prolifération illégale des armes et à la coopération entre les pays africains, en plus de redoubler d'efforts dans ce registre.

Les représentants des pays africains ayant pris part à la 9e Conférence avaient, en outre, refusé de recourir à des sanctions unilatérales contre les pays africains, exigeant d'ailleurs que celles-ci (sanctions) soient basées sur les résultats d'une enquête menée par des commissions créées à cet effet, et auxquelles les pays africains participent à travers les organisations qui les représentent. Ils avaient également recommandé de mettre en place des mécanismes pour l'exécution desdites sanctions de manière à garantir la réalisation des objectifs assignés et à éviter leurs éventuelles répercussions négatives, tout en appelant les organisations internationales à veiller à ce qu'elles ne réduisent pas la capacité des pays, objet de sanctions, quant à protéger leurs frontières, leur unité et leur sécurité.

Au registre de la coordination entre le Conseil de paix et de sécurité de l'UA et le groupe «A3» des Etats africains membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, les participants à la conférence avaient appelé à trouver un mécanisme de coordination et de coopération entre les deux instances au service des causes africaines soumises au Conseil de sécurité de l'ONU.

Mohamed Mecelti



MAGRAMANE EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Des consultations pour un partenariat gagnant-gagnant

LES TRAVAUX de la 5e session des concertations algéro-tchèques se sont tenus vendredi dans la capitale tchèque et ont été coprésidés par le secrétaire général (SG) du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane, et par le Secrétaire d'Etat du ministère tchèque des Affaires étrangères, Radek Rubes. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du MAE algérien.

Lors de cette session, il a été question «des différents domaines de coopération en cours, d'autant plus qu'il a été convenu de l'importance de leur soutien, notamment dans les secteurs prometteurs», selon la même source.

De même, il a été convenu de «la nécessité d'aller de l'avant dans la concrétisation des priorités de coopération pour la prochaine étape, notamment la tenue de la prochaine session de la Commission mixte économique, d'œuvrer à l'organisation du forum d'hommes d'affaires et de consolider le cadre juridique de la coopération bilatérale».

Ces concertations ont été «une opportunité pour échanger les vues et les analyses concernant plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, dont la cause palestinienne et la situation au Sahel et au Sahara occidental», a-t-on précisé. Le SG du ministère des Affaires étrangères a rencontré, en marge de ces concertations, le vice-ministre des Affaires étrangères de Tchéquie, Jan Marian, conclut le communiqué.

La veille à Stockholm, Lounès Magramane a co-présidé, avec son homologue suédois Jan Knutsson, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du royaume de Suède, la session de consultations politiques algéro-suédoises, et auparavant, il s'était rendu en Belgique. Dans les deux pays, Magramane et ses interlocuteurs ont passé en revue les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Palestine occupée, la question du Sahara occidental occupé et la situation au Sahel.

Sihem B.

DÉCÈS DE L'EMIR DE L'ETAT DU KOWEÏT CHEIKH NAWAF AL-AHMAD AL-JABER AL-SABAH

Tebboune présente ses condoléances

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances au prince héritier de l'Etat frère du Koweït, Cheikh Meshaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, suite au décès de l'Emir Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah.

«C'est avec une grande tristesse et affliction que nous avons appris la nouvelle qui s'est abattue sur la famille Al-Sabah et le peuple koweitien frère, suite au décès de son Altesse l'Emir de l'Etat du Koweït frère, Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, rappelé auprès de son créateur», a écrit le président de la République.

«Nous perdons avec sa disparition, un brave et cher frère ayant contribué à la gloire et au développement de son pays, où il a mené avec la famille Al-Sabah un parcours glorieux ayant promu nos frères au Koweït à de hauts niveaux de développement durable et à une vie digne dans la sagesse et la clairvoyance, par lesquelles il a entouré, avec soin, les enfants de l'Etat du Koweït et veillé à assumer un rôle honorable et sincère vis-à-vis des causes de la Nation arabo-musulmane», a ajouté Tebboune.

Pour le Président, l'histoire retiendra du regretté Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah sa main tendue aux efforts louables en vue de resserrer les rangs de toute la nation arabo-musulmane.

«Face à cette pénible épreuve que nous inflige le Tout Puissant, sa Volonté étant imparable, je vous adresse mes plus sincères condoléances et ma profonde compassion, ainsi qu'à toute la famille Al-Sabah et au peuple koweïtien frère, priant le Tout-Puissant de vous accorder patience, sérénité et réconfort et au défunt, une vie éternelle au paradis auprès des vertueux prédécesseurs de la famille Al-Sabah et parmi les véridiques, les martyrs, et les saints. O toi âme apaisée retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée, entre donc parmi Mes serviteurs et entre dans Mon paradis», a écrit le Président Tebboune.

S. N.

Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah nommé émir du Koweït

LE CHEIKH Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah a été nommé, hier, nouvel émir du Koweït, succédant à feu Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah. C'est ce qu'a rapporté l'agence de presse du Koweït (Kuna). Le Conseil des ministres, après une réunion extraordinaire, a appelé Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah à succéder à l'Emir défunt, Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, décédé hier à l'âge de 86 ans, selon la même source. Après la réunion, le Conseil des ministres a annoncé un deuil officiel de 40 jours dans le pays et l'arrêt du travail dans les institutions durant trois jours. Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, né le 27 septembre 1940, est le septième fils de Cheikh Ahmed Al-Jaber Al-Sabah, l'ancien souverain du Koweït. Le Palais de l'émir a annoncé, hier matin, le décès de l'émir de l'Etat du Koweït. «Avec une grande tristesse, nous pleurons la mort de Cheikh Nawaf Al-Ahmed Al-Sabah, émir de l'Etat du Koweït», a-t-il indiqué dans un communiqué.

S. N.

INVESTISSEMENT À MOSTAGANEM

Autorisation d'exploitation définitive pour 34 projets

LE MINISTRE de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a présidé, hier, à Mostaganem, une cérémonie de remise d'autorisations d'exploitation définitive de 34 projets d'investissement en suspens dans différents secteurs de l'industrie productive et de service. Lors de la cérémonie qui s'est déroulée à la salle des conférences au siège de la wilaya, le ministre a souligné que Mostaganem est réputée pour sa vocation touristique, mais, a-t-il fait remarquer, des indices renseignent sur la possibilité d'y lancer des investissements dans plusieurs secteurs et transformer la région en pôle industriel d'excellence. Indiquant que sa visite vise à relancer l'activité d'entreprises en souffrance et à étendre des usines pour intensifier la production, renforcer l'industrie nationale et créer des postes d'emploi, il a signalé le lancement de la réalisation d'une nouvelle unité industrielle du groupe public national Saidal. A ce sujet, le ministre a indiqué que pour la première fois, le groupe Saidal procédera à la réalisation d'une usine de production de médicaments dans la wilaya de Mostaganem pour y fournir des médicaments de première nécessité et créer des emplois, appelant les autorités locales à accompagner le projet. M. Aoun a fait part, dans ce sens, d'un effort pour l'utilisation de matières premières extraites de la wilaya de Mostaganem, dans certaines industries et leur développement. Pas moins de 112 projets ont bénéficié des mesures décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à lever les entraves administratives sur les projets d'investissement en suspens dans différents secteurs dans la wilaya de Mostaganem, dont 69 projets ont été concrétisés, a-t-il fait savoir. Le programme de la visite du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique dans la wilaya de Mostaganem comporte l'inauguration d'une unité de production chimique et d'une autre de textile et prêt-à-porter, ainsi que la pose de la première pierre d'une unité d'industrie et de production de médicaments relevant du groupe Saidal et d'une autre de production du papier. M. Aoun inspectera aussi les unités d'industries mécaniques et électriques, de production d'engrais et d'ameublement domestique, de même que des projets d'aménagement de la zone industrielle Bordjia 1 et 2 et de la zone d'activités de Souk Ellil.

M. B.

COMMERCE SANS CONTRAINTES DOUANIÈRES

L'Algérie adhère à l'initiative de la ZLECAf

Initiée pour faciliter et stimuler le commerce interafricain, l'initiative du commerce guidé de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) compte un nouveau pays. L'Algérie vient d'annoncer son adhésion à ce groupe de huit pays qui permettra des échanges commerciaux sans entraves douanières.



L'Algérie à l'assaut du marché africain.

L'Algérie, qui veut conquérir le marché africain et promouvoir des exportations hors hydrocarbures, vient de franchir une nouvelle étape dans cette démarche. Son adhésion à l'initiative du commerce guidé de la ZLECAf est une preuve de plus. L'Algérie est officiellement membre de cette initiative lancée en octobre 2022. L'annonce a été faite par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, à l'occasion du Forum sur «L'initiative du commerce guidé de la ZLECAf», organisé, hier à Alger, en présence du secrétaire général de la ZLECAf. Les échanges commerciaux dans le cadre de cette initiative se feront sans barrières douanières, selon les affirmations du ministre du Commerce, soulignant l'intérêt accordé par les autorités algériennes pour réaliser la complémentarité continentale, laquelle constitue «une priorité pour l'Algérie». A travers cette initiative, les échanges commerciaux entre l'Algérie et ses partenaires se feront sans restrictions douanières, selon les précisions du ministre, qui a affirmé que la Tunisie, l'Egypte, le Kenya, le Ghana, le Cameroun, le Rwanda et les îles Maurice font partie de cette initiative, en plus de la Tanzanie.

L'appel est déjà lancé aux opérateurs économiques algériens, qui sont appelés à tirer profit des avantages accordés dans le cadre des échanges commerciaux avec les pays ayant adhéré à cette initiative afin de promouvoir les exportations algériennes hors hydrocarbures et de concrétiser les objectifs de l'accord de la ZLECAf, visant à augmenter de manière significative le volume des échanges commerciaux entre les pays africains.

Selon le premier responsable du département du Commerce, l'Algérie mise beaucoup sur la zone de libre-échange africaine, laquelle est considérée comme étant une opportunité pour promouvoir le potentiel et les capacités économiques de ces pays membres, à même d'atteindre l'intégration économique continentale. «L'Algérie ambitionne de réaliser des partenariats intra-africain dans le Continent ou à l'extérieur, plutôt que des partenariats qui ont engendré, par le passé, la dépendance de l'Afrique à l'étranger», a souligné le ministre, selon lequel l'Algérie accorde un grand intérêt pour la concrétisation d'un des projets stratégiques de l'agenda 2060, qui est la réalisation de la zone de libre-échange africaine. M. Zitouni n'a pas manqué de signaler le faible taux des échanges commerciaux inter-africains, qui restent en deçà des objectifs et surtout du potentiel dont dispose le Continent. «Toutes les études économiques démontrent que les échanges commerciaux entre ces pays ne dépassent pas les 15 %, soit 2 % du commerce international», a noté le ministre, affirmant que c'est le taux le plus faible d'intégration, en comparaison avec d'autres groupements économiques dans le monde.

Il a cependant évoqué des études réalisées par la Commission économique africaine (CEA), qui prédisent, pour les prochaines années, d'atteindre un volume des échanges commerciaux de 35 milliards de dollars, soit une croissance estimée à 35 % du commerce intra-africain. Le ministre a également évoqué le rapport du Fonds monétaire international, qui considère que les réformes dans le cadre du libre-échange en Afrique peuvent contribuer à augmenter les flux commerciaux dans les pays africains de plus de 50 %.

Lilia Aït Akli

LE SG DE LA ZLECAF REÇU PAR ZITOUNI

Les efforts de l'Algérie salués

LES LISTES spécifiques des positions tarifaires soumises au démantèlement tarifaire dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) sont fin prêtes.

C'est ce qu'a indiqué le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, qui a reçu hier, le Secrétaire général de la ZLECAF, Wamkele Mene. «Les listes spécifiques des positions tarifaires soumises au démantèlement tarifaire dans le cadre de la ZLECAf sont fin prêtes, après leur élaboration avec tous les secteurs concernés en Algérie, dans le cadre de l'accélération de cet espace continental, conformément aux instructions du président de la République visant à encourager le commerce intra-africain», a affirmé le ministre du Commerce.

L'Algérie a rejoint officiellement l'initiative de commerce guidé, qui ouvrira sans doute de nouveaux marchés pour les produits algériens. Après cette annonce, le ministre du Commerce a affirmé que toutes les entraves ont été levées devant les opérateurs économiques. Chose qui leur permettra de pénétrer le marché africain surtout après l'adhésion de l'Algérie à l'initiative de commerce guidé, dans le cadre de la concrétisation effective de la ZLECAF.

De son côté, M. Wamkele Mene a salué les efforts de l'Algérie au cours des quatre dernières années, soutenus par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'accélération des procédures de la ZLECAf, par l'adhésion de l'Algérie aux initiatives africaines et son ouverture sur le marché africain à travers des banques et des showrooms permanents des produits algériens en Mauritanie et au Sénégal, outre l'ouverture de lignes aériennes et maritimes vers plusieurs capitales du continent.

S. N.

DETTES FISCALES DE PLUS DE 4 ANS

Pas de pénalités en cas du paiement avant fin 2024

LES PERSONNES physiques et morales ayant des dettes fiscales datant de plus de quatre ans sont dispensées du paiement des pénalités de recouvrement, dans le cas d'un paiement du montant du principal des dettes au plus tard le 31 décembre 2024. C'est ce qu'a indiqué la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué. Cette mesure intervient en application de l'article 15 de la loi de finances rectificative pour 2023, souligne la DGI précisant que les dettes fiscales concernées sont celles dont la date de mise en recouvrement est intervenue avant le 01 janvier 2020. Il s'agit des «dettes constituées des impôts et taxes issus de la fiscalité ordinaire, fiscalité minière et écologique, y compris les déclarations G50 non suivies de paiement, les taxes parafiscales et les créances étrangères à l'impôt, ainsi que les amendes judiciaires». Les personnes souhaitant bénéficier de cette mesure sont invitées à se rapprocher de la Recette des impôts à laquelle elles sont rattachées, afin d'introduite une demande suivant le modèle téléchargeable sur le site-web de la DGI, ou sur papier libre, a-t-on précisé.

S. N.

DESTINÉS AUX ÉLÈVES EN CLASSES D'EXAMEN

Des cours de soutien la première semaine des vacances

Les cours de soutien pour les classes d'examen débuteront le dimanche 24 décembre pour les élèves devant passer le BEM et le bac. Pour ce faire, les établissements scolaires resteront ouverts durant la première semaine des vacances d'hiver. C'est l'instruction donnée par le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, dans le but d'accompagner les élèves ayant des lacunes et leur permettre de se rattraper.

Cette opération, qui entre dans le cadre de la réforme du système éducatif, a connu un succès notable durant les années précédentes, selon les responsables du secteur. Ces cours de soutien concernent les matières de base au cycle de l'enseignement moyen et les matières spéciales pour chaque filière de la troisième année de l'enseignement secondaire général et technologique.

Le ministre Belabed, qui présidait une réunion en visioconférence, a exhorté les directeurs de l'éducation à superviser aussi l'opération de remise des bulletins du premier trimestre, prévue pour le jeudi 21 décembre, date qui marquera aussi le début des vacances d'hiver.

Le ministre a mis en avant l'importance de l'étape de la correction des examens, qui doit être «collaborative avec les élèves», soulignant que les résultats seront enregistrés sur une plateforme en ligne pour les relevés de notes.

Le premier responsable du secteur a exhorté les directeurs des établissements scolaires à superviser personnellement la remise de ces relevés et organiser des rencontres entre les parents et les enseignants. L'objectif est d'assurer une communication ouverte pour répondre aux questions et préoccupations des parents concernant les progrès de leurs enfants.



Profiter des vacances pour combler ses lacunes.

Concernant les cours de soutien prévus à partir du 24 décembre, il convient de souligner que les inspecteurs sont tenus de s'assurer que le travail collectif est réellement effectué dans les établissements scolaires. Les inspecteurs sont également tenus de veiller à pallier tout retard dans l'application des programmes, à la faveur de l'élaboration d'un plan de rattrapage après concertation avec les enseignants, les directeurs des établissements et les parents d'élèves. Les horaires alloués aux cours de soutien seront établis par les directeurs des établissements scolaires à travers un calendrier bien précis.

A l'instar des années précédentes, cette année encore, les enseignants n'ayant pas assuré ces cours seront mis en garde et risquent de faire l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'à la retenue sur salaire, en plus de les priver de la prime de rendement qu'ils reçoivent. Les chefs d'établissements scolaires sont tenus d'informer les parents en organisant une réunion de sensibilisation au profit des associations des parents d'élèves, et ce en adressant une lettre écrite à chaque parent pour l'informer de l'importance de l'accompagnement pédagogique, de ses objectifs, de la manière de l'organiser et du bénéfice qui en découle dans la préparation aux examens officiels.

Les élèves sont obligés de se munir d'une autorisation écrite signée par leurs parents pour leur permettre de participer aux cours de soutien encadrés au sein du groupe. Il convient de noter que ces mesures s'inscrivent dans le cadre des instructions du ministre de tutelle visant à assurer toutes les conditions nécessaires à l'application des programmes scolaires «dans les meilleures conditions, sans bourrage ni précipitation», en vue de garantir une «meilleure assimilation des cours».

Pour rappel, les vacances d'hiver prendront fin le 7 janvier prochain, tandis que les vacances de printemps débuteront le jeudi 21 mars au soir pour se terminer le 7 avril, alors que les vacances d'été sont fixées pour les enseignants le jeudi 4 juillet au soir. Les dates des vacances sont applicables à toutes les régions du pays.

Par ailleurs, le ministre a émis des directives concernant la clôture du premier semestre et la gestion des tâches administratives liées à cette période. Il a, à cet effet, instruit de finaliser les procédures administratives liées aux dépenses inscrites à l'exercice 2023 dans les délais réglementaires. Il a requis aussi que les travaux d'entretien des écoles soient faits durant l'intervalle entre les deux trimestres. Il a demandé aussi à prendre en charge toutes les préoccupations des personnels.

Lors de cette réunion, M. Belabed a également réitéré l'importance de l'insertion professionnelle des diplômés. Il a souligné aux directeurs de l'éducation l'importance de poursuivre leurs efforts pour accompagner et informer les membres des dispositifs d'insertion professionnelle et sociale.

Il a insisté sur la nécessité de saisir les opportunités d'insertion, que ce soit dans le domaine de l'inspection de l'éducation au niveau des écoles primaires ou dans d'autres secteurs. Cette directive est énoncée «dans le respect des délais fixés pour cette opération, soit le 31 décembre 2023», conformément aux réglementations établies pour encadrer ce processus crucial d'insertion professionnelle et sociale des diplômés.

Lynda Louifi

TRAITEMENT DES CARDIOPATHIES AIGUES A BEJAIA

Place à la technique de resynchronisation cardiaque

L'ÉQUIPE du service de cardiologie du CHU de Béjaïa a, pour la première fois, réalisé sous la coupe, du Pr A. Kachenoura, des interventions chirurgicales très pointues dites thérapies de resynchronisation cardiaques.

Ces interventions consistent à placer des files et les relier à une pile dans le but de stimuler le cœur au stade extrêmement faible avec une équipe venue du service de cardiologie A1 du CHU Mustapha-Bacha (Alger) conduite par le Pr Aït Messaouedène. Autrement dit, il s'agit de la mise en place de CRTD et CRTP, une thérapie ultime d'urgence pratiquée souvent sur des patients en dernier recours pour les sauver.

«A travers cette collaboration, ce n'est que le début et nous allons, dorénavant, développer plus cette activité au profit des patients de la wilaya de Béjaïa et ceux de wilayas limitrophes», a déclaré le Pr Kachenoura, chef de service de cardiologie du CHU de Béjaïa.

Il s'agit, à travers l'assistance apportée par l'équipe du CHU Mustapha-Bacha, à sa tête le Pr Aït Messaouedène, de lancer cette nouvelle technique au niveau du service de cardiologie du CHU de Béjaïa. L'accompagnement apporté à l'équipe des spécialistes locaux, qui sont déjà très imprégnés en la matière, va se poursuivre jusqu'à ce qu'ils soient, totalement, autonome dans ce genre d'interventions chirurgicales qui s'adresse à une catégorie de patients souffrant d'insuffisance cardiaque et qui ont un cœur défaillant.

Cette technique permet aussi, souligne-t-on, de prendre en charge, en urgence, des patients qui présentent un syndrome coronaire aigu. Trois patients souffrant de problèmes d'insuffisance cardiaque ont été opérés avec succès la semaine dernière.

Depuis son installation au début de l'année 2019, le service de cardiologie avait mis en œuvre plusieurs explorations et techniques, entre autres, la coronarographie et l'angioplastie avec mise en place de stent, notamment l'angioplastie primaire, cependant «la maîtrise de cette technique par l'équipe du service de cardiologie du CHU de Béjaïa permettra d'assurer aux patients une prise en charge optimale», indique-t-on.

Ceci en plus des différentes techniques et activités déjà pratiquées au quotidien et très bien maitrisées par l'équipe des chirurgiens spécialistes de Béjaïa en l'occurrence, «la mise en place de pace maker et de défibrillateurs implantables, l'activité de cardio oncologie, l'activité d'exploration échocardiographique de cardiopathies congénitales, l'activité d'exploration échocardiographique transoesophagienne, une activité d'urgence cardiologique intégrée dans l'activité des UMC du CHU.

N. Bensalem

CONCOURS INTERNATIONAL DE LA PLAIDOIRIE À BÉJAÏA

Participation de vingt pays

DES ROBES noires et magistrats venus de 20 pays du monde, issus notamment d'Afrique, du Moyen-Orient et Proche-Orient, d'Europe, dont l'Italie, la France, la Tunisie, le Liban, la Côte-Ivoire, le Camerone, la Suisse, le Sénégal, l'Iraq, le Tchad, la Palestine, entre autres, ont pris part à la 3e édition du concours international de la plaidoirie, organisé sur une période de trois jours par l'Ordre régional des avocats de Béjaïa (ORAB). Le concours qui a été organisé, pour la première fois à Béjaïa, a été inauguré vendredi, en présence du représentant du ministère de la Justice et Garde des sceaux à la Cour de Béjaïa.

Cinq participants sont des Algériens, à savoir deux du barreau national, deux de l'ORAB et un autre de Bouira.

Les robes noires se sont «affrontés» dans leurs interventions sur des thèmes divers préétablis surtout ceux liés à des problématiques posées sur des situations réelles ou simulées en faisant valoir leurs connaissances juridiques, compétences, et éloquences et surtout la maîtrise de leurs sujets.

L'environnement, les violences contre les femmes, les violences contre les enfants, l'immigration clandestine, la cybercriminalité et les droits de l'homme sont autant de thèmes qui ont polarisé cette compétition. La question de l'agression sioniste sur la Palestine n'a pas été en reste des plaidoiries notamment les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité que subit ce peuple depuis 75 années entières. La rencontre sera couronnée par la remise des prix aux lauréats, et le premier au classement de ce concours qui a connu une très bonne organisation devrait être gratifié par un rameau d'olivier.

N. B.

LES DÉFIS DE L'ALGÉRIE 2024/2030 :

Relancer l'économie nationale en d'adaptant aux nouvelles mutations mondiales et en conciliant l'efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale



Professeur des universités, Docteur d'Etat (1974) en sciences économiques, Expert international Abderrahmane MEBTOUL

Les enjeux actuels et futurs des réformes passent par une évaluation à son stade actuel et ses environnements politiques, économiques, sociaux et internationaux, une identification des acteurs internes et externes impliqués dans le processus des réformes, une analyse des stratégies développées ou qui risquent d'être développées par les acteurs hostiles et une série de contre-mesures à mettre en œuvre par les acteurs favorables et anticiper les risques d'échec. C'est que tout projet social est porté par des partis politiques, en fonction d'affinités idéologiques et économiques dont le but, loin des slogans populistes, est d'améliorer la situation sociale des citoyens, de concilier efficacité économique avec une profonde justice sociale impliquant une économie forte, toute nation ne partageant que ce qu'elle a préalablement produit. L'Algérie n'a pas besoin d'une pléthore de 40 ministères qui se télescopent dont l'expérience récente a montré le manque de cohérence. En raison des crises internes qui les secouent périodiquement, du discrédit qui frappe la majorité, les formations politiques actuelles ont aujourd'hui une faible capacité de faire un travail de mobilisation et d'encadrement efficient, de contribuer significativement à la socialisation politique et donc d'apporter une contribution efficace à l'œuvre de redressement national. Quant à la société civile, force est de constater qu'elle est éclatée y compris certaines confréries religieuses qui, avec la désintégration sociale et une jeunesse parabolée, ont de moins en moins d'impacts contrairement à une vision du passé. Comme pour les partis, la majorité se manifeste que sur instrumentalisation, vivant du transfert de la rente et non sur la base des cotisations de ses adhérents. La confusion qui prévaut actuellement dans le mouvement associatif national rend urgente l'élaboration d'une stratégie visant à sa prise en charge et à sa mobilisation. Sa diversité, les courants politico-idéologiques qui la traversent et sa relation complexe à la société et à l'Etat ajoutent à cette confusion et la verra-t-on se scinder en quatre sociétés civiles: premièrement, le premier segment qui a été par le passé le plus gros segment, interlocuteur privilégié et souvent l'unique des pouvoirs publics est constitué des sociétés civiles appendice du pouvoir se trouvant à la périphérie des partis du pouvoir où les responsables sont parfois députés, sénateurs, vivant en grande partie du transfert de la rente.; deuxièmement, nous avons une société civile ancrée franchement dans la mouvance islamiste, certains segments étant l'appendice de partis islamiques légaux; troisièmement, nous avons une société civile se réclamant de la mouvance démocratique, faiblement structurée, en dépit du nombre relativement important des associations qui la composent, et minée par des contradictions en rapport, entre autres, avec la question du leadership; quatrièmement, nous avons une société civile informelle, inorganisée, atomisée qui est de loin la plus active et la plus importante, formant un maillage dense, tous les acteurs voulant un changement, mais du fait de tendances idéologiques contradictoires incapables de s'entendre sur un programme de gouvernement cohérent. Les défis futurs seront de concilier l'efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale , l'implication du citoyen dans le processus décisionnel qui engage l'avenir des générations futures, qui est une manière pour l'État, de marquer sa volonté de justice et de réhabiliter sa crédibilité en donnant un sens positif à son rôle de régulateur et d'arbitre de la demande sociale. Le monde de demain subira de profondes mutations politiques, militaires, socio-économiques et énergétiques, déclin des hydrocarbures traditionnels, développement des énergies renouvelables, l'hydrogène 2030-2040, avec de nouveaux segments engendrant de la valeur ajoutée nouvelle, déclassant les activités traditionnelles. Nous devrions assister à d'autres relations sociales, de nouveaux comportements et d'autres méthodes de travail avec le développement des vidéoconférences, le télétravail pour certains métiers et des recompositions territoriales autour de grands espaces régionaux pour une population mondiale de 8,9 milliards d' habitants en 2030 et 9,8 milliards en 2050. Les sociétés sont perturbées par l'entrée en puissance des nouvelles technologies à travers Facebook qui contribuent à refaçonner les relations sociales, les relations entre les citoyens et l'Etat, par la manipulation des foules, pouvant être positives ou négatives lorsqu'elles tendent à vouloir faire des sociétés un tout homogène alors qu'existent des spécificités sociales des nations à travers leur histoire, Ces nouvelles dictatures peuvent conduire à effacer tout esprit de citoyenneté à travers le virtuel, l'imaginaire et la diffusion d'images avec pour conséquence une méfiance accrue par la manipulation des foules, lorsque des responsables politiques formatés à l'ancienne culture ne savent pas communiquer. Des dangers guettent le futur monde, qui seront la guerre alimentaire et son corollaire l'eau, la guerre numérique (cyber attaque) qui modifiera notre mode de vie et la guerre écologique, cette dernière pouvant conduire avec le réchauffement climatique à des déplacements de populations avec l'élévation du niveau des mers et la sécheresse, à d'importants flux migratoires et des couts croissants supposant une coopération internationale.

En conclusion, comme je l'ai démontré dans deux interviews à l'American Herald Tribune (USA 2018, 2019) et plusieurs contributions au Financial Afrik et AfricaPresse Paris 2022/2023 , une diplomatie forte en ce XXIème siècle doit reposer sur une économie forte et des réseaux qui ont tendance à remplacer les relations officielles entre chefs d'Etat. Aussi, s'imposent de profondes réformes socio-économiques, une nouvelle gouvernance reposant sur la moralisation de la société, et une société participative impliquant les citoyens. Pour réussir les réformes, l'Algérie, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, a besoin de nouvelles intermédiations loin des aléas de la rente, Pour cela s'impose un regard critique et juste sur sa situation, sur ce qui a déjà été accompli de 1963 à 2023, et de ce qu'il s'agit d'accomplir entre 20242025/2030 au profit exclusif d'une patrie qui a besoin de se retrouver et de réunir tous ses enfants autour d'une même ambition et d'une même espérance, la Sécurité nationale et le développement économique et social du pays.

ademmebtoul@gmail.com

KOWEÏT

L'émir Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, est mort

Le prince héritier du Koweït, Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, âgé de 83 ans, a été désigné nouvel émir du pays samedi après l'annonce de la mort de son prédécesseur.

L'émir du Koweït, le cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, est mort samedi 16 décembre à l'âge de 86 ans, a annoncé la cour de l'émirat, après un mandat de trois ans marqué par des conflits politiques répétés à la tête de ce pays du golfe Arabo-Persique riche en pétrole.

« Avec une grande tristesse, nous pleurons la mort du cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Sabah, émir de l'Etat du Koweït », dit un communiqué diffusé à la télévision d'Etat koweïtienne. La télévision d'Etat avait auparavant interrompu ses programmes et diffusé des versets du Coran.

Le prince héritier du Koweït, Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, âgé de 83 ans, a été désigné nouvel émir du pays par le cabinet koweïtien, a ensuite annoncé la télévision d'Etat.

En novembre, l'émir Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah avait été admis à l'hôpital « en raison d'un problème de santé



urgent », selon l'agence de presse officielle KUNA, qui n'a pas donné de détails sur sa maladie. Il a ensuite été déclaré dans un état stable. Compte tenu de son âge, sa santé a souvent été une préoccupation pendant son mandat. Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah a été nommé prince héritier en 2006 par son demi-frère, Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, et a pris la relève en tant qu'émir à sa mort à l'âge de 91 ans, en septembre 2020.

La Constitution du Koweït énonce que le souverain doit être un descendant du fondateur de la nation, Moubarak Al-Sabah. Une tradition d'alternance entre les branches familiales Al-Salem et Al-Jaber a longtemps été observée. L'ancien émir Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, a mis fin à cette tradition en nommant comme prince héritier Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, un autre Al-Jaber donc, mettant ainsi à l'écart la branche Al-Salem.

Le Koweït, pays conservateur où les fonctions souveraines sont concentrées entre les mains de la famille Al-Sabah, abrite néanmoins le Parlement le plus actif et le plus puissant du Golfe.

Doté de réserves en pétrole parmi les plus importantes au monde, le Koweït est un Etat extrêmement riche où l'instabilité a ralenti les réformes et le développement des infrastructures, alors que certaines sont à l'œuvre chez ses voisins, pourtant bien plus verrouillés politiquement, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis en tête.

Le bras de fer permanent entre l'exécutif et les parlementaires a abouti à une valse de gouvernements et à la dissolution de l'Assemblée nationale à de nombreuses reprises ces dix dernières années. L'émir Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah est resté habituellement en retrait de la vie politique au profit du prince héritier, Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, qui a été nommé pour lui succéder. **R. I.**

ETATS-UNIS

L'ex-avocat de Donald Trump condamné à payer 148 millions de dollars pour diffamation

RUDY GIULIANI avait accusé deux agentes électorales de l'Etat de Géorgie d'avoir voulu truquer les résultats du scrutin présidentiel de 2020, perdu par le candidat républicain.

L'ancien avocat personnel de Donald Trump, Rudy Giuliani, a été condamné, vendredi 15 décembre, à payer plus de 148 millions de dollars (135 millions d'euros environ) à deux agentes électorales qu'il avait diffamées lors du scrutin présidentiel de 2020.

Les avocats de Ruby Freeman et de sa fille Wandrea « Shaye » Moss, deux agentes électorales de l'Etat de Géorgie (sud-est), avaient réclamé devant le tribunal fédéral de Washington au moins 24 millions de dollars pour chacune. Le jury leur a accordé à chacune près de 17 millions de dollars d'indemnités, 20 millions pour préjudice moral, et un montant global de 75 millions de dommages-intérêts, ont précisé les médias américains.

A partir d'une vidéo montrant la mère et sa fille se passant un objet – qui s'avérera être une pastille de menthe – lors du décompte des bulletins, l'ex-maire (1994-2001) et ex-procureur de New York avait affirmé qu'elles échangeaient une clé USB « comme s'il s'agissait de doses d'héroïne ou de cocaïne » pour truquer les résultats. Les plaignantes, toutes deux noires, ont raconté comment les accusations de M. Giuliani, reprises par Donald Trump sur ses réseaux sociaux, leur avaient valu un déferlement d'insultes et de menaces, souvent à caractère raciste.

Lisant une déclaration à la sortie du tribunal, Mme Moss a décrit les années « dévastatrices » vécues par elle et sa mère à cause des déclarations de M. Giuliani. « La flamme allumée par Giuliani avec ces mensonges, qu'il a transmise à beaucoup d'autres pour l'attiser, a changé tous les aspects de notre vie, nos domiciles, notre famille, notre travail, notre sentiment de sécurité et notre santé mentale », a-t-elle énuméré.

« L'argent ne résoudra jamais tous mes problèmes, a déclaré sa mère. Je ne pourrai jamais retourner dans la maison que je considère être chez moi. Je devrai toujours faire attention à l'endroit où je vais et aux personnes à qui je donne mon nom. »

Après avoir reconnu en juillet la fausseté de ses accusations envers les deux agentes électorales, M. Giuliani, fer de lance de la campagne de l'ex-président républicain pour l'invalidation des résultats du scrutin de 2020, a affirmé vendredi « n'avoir aucun doute que ses déclarations étaient soutenables à l'époque et l'étaient encore aujourd'hui », mais avoir été empêché d'en apporter la preuve.

« L'absurdité de ce montant ne fait que souligner l'absurdité de toute la procédure. Je suis donc confiant dans le fait que lorsque ce dossier arrivera devant un tribunal juste, il sera annulé très rapidement », a-t-il assuré, signifiant son intention de faire appel. Interrogé sur ses éventuels regrets pour les attaques subies par les deux femmes, il a reconnu que « ces commentaires étaient abominables », mais assuré n'en être aucunement responsable. Sa défense a cherché en grande partie à rejeter la faute sur un site Internet qui a publié la vidéo de surveillance des deux femmes comptant les bulletins de vote.

« Rudy Giuliani n'était pas le seul à propager des mensonges sur nous et d'autres doivent rendre des comptes, mais ce sera pour plus tard », a pour sa part déclaré Ruby Freeman, dans une probable allusion à Donald Trump.

La juge Beryl Howell avait déjà, en août, déclaré Rudy Giuliani coupable de diffamation et l'avait condamné à rembourser les frais d'avocat des deux agentes électorales. Réputé virtuellement ruiné, Rudy Giuliani est par ailleurs poursuivi par un cabinet d'avocats qui l'a représenté pendant plusieurs années et lui réclame 1,3 million de dollars d'impayés.

L'ancien maire de New York a été inculpé pénalement en août par la justice de Géorgie avec Donald Trump et dix-sept autres personnes pour manipulations illicites afin d'inverser les résultats de l'élection de 2020 dans cet Etat clé. Quatre des dix-neuf prévenus initialement visés par l'acte d'accusation délivré le 14 août, en vertu notamment d'une loi sur la criminalité en bande organisée, ont déjà plaidé coupable. Ils ont été condamnés à des peines réduites, sans prison ferme, en échange de leur témoignage au futur procès des autres accusés. **R. I.**

TURQUIE

L'inflation contraint la gouverneure de la Banque centrale à retourner vivre chez ses parents

LA SITUATION est courante chez les jeunes Turcs, moins pour une ancienne cadre de Wall Street: en raison de la hausse massive des prix, la gouverneure de la Banque centrale turque a rapporté avoir été contrainte de retourner vivre chez ses parents. «Nous n'avons pas trouvé de logement à Istanbul. C'est terriblement cher. Nous nous sommes installés chez mes parents», a expliqué le 16 décembre au quotidien turc Hürriyet Hafize Gaye Erkan, qui a pris ses fonctions début juin après la réélection du président Recep Tayyip Erdogan. La banquière, âgée de 44 ans, vivait depuis deux décennies aux Etats-Unis, où elle a occupé des postes de responsabilités au sein de plusieurs grandes banques, dont Goldman Sachs. «Est-il possible qu'Istanbul soit devenue plus chère que Manhattan ?», s'interroge-t-elle dans cet entretien. L'inflation a atteint en novembre 62% sur un an en Turquie, alimentée notamment par la dévaluation de la livre turque, et les prix des loyers ont augmenté de 77,1% sur la même période à Istanbul, d'après une étude de l'université stambouliote de Bahçesehir. Pour tenter d'endiguer l'inflation, la Banque centrale turque a relevé son taux directeur de 8,5% à 40% depuis juin. «Nous arrivons à la fin des mesures de resserrement monétaire», indique toutefois la gouverneure de la Banque centrale, première femme à diriger l'institution. Face à la gronde des locataires, menacés par l'envolée des prix, le gouvernement turc a plafonné la révision des loyers des logements à 25%. Mais selon des experts, cette mesure n'a fait qu'aggraver les tensions, poussant de nombreux propriétaires à chercher par tous les moyens, parfois frauduleux, à se débarrasser de leurs locataires pour relouer leurs biens parfois plusieurs fois plus cher. **R. I.**

PROMOTION DU TOURISME À TIMIMOUN

Inscription d'un institut de formation en hôtellerie en 2024

Dans l'objectif de renforcer les prestations au niveau des nouvelles infrastructures hôtelières, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a annoncé, avant-hier, l'inscription, en 2024, d'un institut de formation en hôtellerie et tourisme à Timimoun.

S'exprimant à la presse au terme de sa visite de travail dans cette wilaya, le ministre a affirmé « l'inscription en 2024 d'un institut de formation en hôtellerie et tourisme à Timimoun, couvrant toutes les spécialités en matière d'hôtellerie et de restauration outre la formation de guides touristiques », soulignant également qu'il s'agit d'« une structure à même de renforcer, par une main d'œuvre locale qualifiée, les prestations au niveau des infrastructures en cours de réalisation ».
A ce propos, le ministre a indiqué que les portes du secteur demeuraient ouvertes aux investisseurs en vue de renforcer les structures par des établissements hôteliers disposant de toutes les conditions et les commodités auxquels ont besoin les touristes et les visiteurs, soulignant l'attachement du secteur à faciliter les procédures administratives et accompagner les investisseurs dans le souci de garantir des structures touristiques de qualité.
Inspectant certaines structures d'accueil touristiques, à l'instar de l'hôtel « Gourara » et de la Résidence « Dar El Hakim » appartenant à l'un des jeunes investisseurs, M. Didouche a souligné l'importance d'allier patrimoine et architecture moderne, d'autant que les touristes préfèrent passer leurs vacances dans de telles structures.
Dans le même sillage, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a relevé l'importance d'accorder un intérêt particulier aux conditions du bon accueil du touriste, qui constituent un des facteurs d'attractivité.
Par ailleurs, M. Didouche a clôturé sa visite dans la wilaya de Timimoun en se rendant à certains monuments historiques, à l'instar de la Maghara et la Ksar d'Ighzer, et en s'enquérant du système d'irrigation traditionnel à Ouled E'Said, destination préférée pour les touristes.

R.R



ORAN

Rencontre arabe sur la créativité et l'innovation des jeunes

LES PARTICIPANTS à la Rencontre arabe sur la créativité et l'innovation des jeunes, dont les travaux ont été clôturés jeudi soir à Oran, ont appelé les gouvernements arabes à apporter leur plein soutien aux startups des jeunes, afin de résoudre le problème de l'emploi, booster l'économie à des niveaux élevés et réaliser l'intégration sociale et économique des jeunes.
Les participants ont recommandé la nécessité de « s'appuyer sur l'entrepreneuriat basé sur l'innovation et la créativité dans le Monde arabe », « la création d'une plateforme électronique arabe pour les jeunes créatifs et ceux porteurs d'idées» et « l'activation des mécanismes de mise en œuvre de la législation pour accompagner les jeunes porteurs d'idées et d'innovateurs à travers le monde arabe ».
Les recommandations ont porté également sur « l'encouragement et le soutien des initiatives des jeunes dans le monde arabe dans divers domaines », « l'appel aux établissements privés à adopter et soutenir les initiatives de la jeunesse dans le monde arabe », ainsi que «d'inviter les institutions médiatiques arabes à contribuer à garantir des produits de promotion aux jeunes créateurs et distingués ».
La nécessité de la pérennité d'organisation de cette importante rencontre dans d'autres sessions dans des domaines spécialisés de la créativité et de l'invention a également été soulignée.
Environ 25 jeunes d'Algérie, Syrie, Irak, Libye, Tunisie, Yémen, Sultanat d'Oman et du Maroc ont participé à cette rencontre, organisée trois jours durant à l'initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports, parrainée par la Ligue arabe et abritée par l'Ecole Supérieure de la Restauration et de l'Hôtellerie d'Oran.
La manifestation comprenait également quatre ateliers : « L'écosystème de l'entrepreneuriat en Algérie », « L'innovation sociale », « Soutien et accompagnement des jeunes créateurs dans le domaine artistique et culturel » et « Propriété intellectuelle et soutien à l'innovation ».
Une exposition a été organisée sur les différentes réalisations et innovations des jeunes participant à cette rencontre, dont l'ouverture a été supervisée, mardi, par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hamad, en présence des représentants des différents secteurs ministériels concernés, tels que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le ministère de la Culture et des Arts et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ainsi que des représentants des institutions de jeunesse et des autorités locales.

R.R

RENCONTRE SUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRENEURIAT À TIZI OUZOU

Plus de 300 jeunes algériens et étrangers participent

LE CONSEIL supérieur de la jeunesse (CSJ) organisera, dimanche et lundi à Tizi Ouzou, une rencontre sur « l'emploi et l'entrepreneuriat en Algérie: réalité et perspectives », avec la participation de plus de 300 jeunes algériens et étrangers, a indiqué vendredi un communiqué de cet organe. L'organisation de la rencontre, précise le communiqué, « s'inscrit en droite ligne avec les orientations de l'Etat visant à améliorer les dispositifs d'emploi en adéquation avec les exigences du marché et de chaque conjoncture, et dans le cadre du souci d'accompagner les jeunes, notamment les porteurs de projets, à travers les espaces d'échange d'expériences, afin d'assurer la réussite de différentes initiatives et idées créatrices de richesse, qui favorisent la contribution des jeunes au développement national ».
Cette rencontre constitue, aussi, « une occasion pour les propriétaires de start-up et de micro et moyennes entreprises, les porteurs d'idées et de projets innovants et les académiciens, ainsi que les différentes catégories de jeunes, d'oeuvrer selon des cadres méthodologiques et scientifiques à élargir la recherche et le débat autour de l'entrepreneuriat et à examiner les alternatives à même de contribuer à l'amélioration des indicateurs du marché d'emploi ».
L'évènement permettra, également, de passer en revue les cadres régissant le secteur de l'emploi et de l'entrepreneuriat en Algérie, et verra l'organisation d'ateliers interactifs et d'une exposition dédiée aux dispositifs de l'Etat en la matière.

R.R

PRIX INTERNATIONAL DU ROMAN ARABE 2024

Amin Zaoui et Ahmed Menouar sur la longlist

Deux romans algériens figurent parmi les 16 œuvres sélectionnées sur la longlist 2024 du Prix international du roman arabe (Arab Booker Prize). Il s'agit d'Amin Zaoui et Ahmed Menouar avec respectivement leurs romans «El Asnam» et « Assifa Aâla El Djozor » (Tempête sur les îles).

Ces deux œuvres concourront avec des romans provenant de différents pays arabes tels que "Khattem Rima" (Syrie), "Un masque de la couleur du ciel" (Palestine), "J'ai tout entendu" (Irak) et "Akhfa El Hawa" (Tunisie), ont indiqué les organisateurs du prix.

Le nouveau-né d'Amin Zaoui paru aux éditions égyptiennes Dar Al Ain explore la philosophie de la fraternité, l'amour fraternel, l'amour passionné de Houmaymed pour Mehdi, et les sacrifices les plus nobles de l'humanité qui atteignent le seuil de la folie. Tout cela se déroule dans le contexte d'un violent tremblement de terre qui a frappé la ville d'El Asnam en Algérie en 1980, et l'histoire se déploie à travers différentes géographies de l'Algérie, en passant par Damas, le Soudan et jusqu'en Afghanistan. Ce roman audacieux remet en question le mythe du fratricide et déconstruit la résistance à la montée de la culture de la violence et du terrorisme.

Amin Zaoui est un écrivain, penseur et romancier algérien, actif dans le domaine de la littérature et de la traduction entre le français, l'espagnol et l'arabe. Il a enseigné les études critiques à l'Université d'Oran après avoir obtenu son doctorat. Il a publié une dizaine de romans, moitié en français, moitié en arabe, ainsi que deux recueils de nouvelles. Il a enseigné à l'Université Paris 8 et a occupé le poste de directeur de la Bibliothèque nationale d'Algérie à Alger.

Le roman "Tempête sur les îles" d'Ahmed Menouar est paru chez Dar El Tanweer au début de 2023. Il nous transporte dans les années 80, sur les îles Comores, où il nous raconte les anecdotes de la vie quotidienne d'un professeur algérien travaillant au lycée de l'île d'Anjouan, dans la ville de Mutsamudu.



Ce roman traite aussi des relations entre le professeur et les habitants de l'île, ainsi que de son travail d'enseignant en sciences naturelles. Il évoque la réalité de l'île, tant au niveau du paysage que des coutumes et de la situation politique générale.

Le professeur tisse des liens avec une jeune femme originaire de l'île, qu'il a recrutée en tant que domestique chez lui. Au fil du temps, leurs relations évoluent, et le professeur se découvre épris d'elle. Ils finissent par se marier, et dans un élan d'affection, il entreprend de lui transmettre son savoir en matière de lecture, d'écriture, et d'autres aspects de la vie quotidienne. Le roman évoque également la tentative du coup d'État militaire mené par le mercenaire français Bob Denard contre le président du pays.

Le Prix International du Roman Arabe a annoncé les romans en lice pour la longue liste de cette édition 2024, qui compte 16 romans. Ils ont été sélectionnés parmi 133 romans proposés pour le prix, provenant du monde arabe et d'ailleurs, publiés entre juillet 2022 et juin 2023.

Le jury du prix est composé de cinq membres, présidé par l'écrivain syrien Nabil Suleiman, et comprend des écrivains et des universitaires de Palestine, du Soudan, de l'Égypte ainsi que de la République tchèque. Le Prix International du Roman Arabe, fondé en 2007, vise à récompenser l'excellence de la littérature arabe contemporaine en langue arabe. Le prix est parrainé par le Centre d'Abou Dhabi pour la langue arabe, relevant du Département de la Culture et du Tourisme d'Abou Dhabi aux Émirats arabes unis, et bénéficie également du soutien de la Fondation Booker Prize de Londres (Royaume-Uni).

Meriem Djouder

KHENCHELA

Le musée public s'enrichit de 46 pièces de monnaie ancienne

LE MUSÉE national public frères chouhada Boulaaziz de Khenchela a reçu depuis le début de l'année 2023 à ce jour, 46 pièces de monnaie ancienne, a indiqué son directeur Abdelhak Chaïbi.

Il s'agit de pièces de périodes historiques diverses récupérées par les autorités sécuritaires et judiciaires, le Centre national de recherche en archéologie, des citoyens ou collectées lors de sorties des techniciens du musée, a précisé, M. Chaïbi en marge d'une conférence sur "les monnaies de la région des Aurès", organisée au musée en coordination avec le Laboratoire des études et recherches historiques sur le patrimoine et la civilisation de l'université de Khenchela. Revêtant une grande valeur archéologique, deux des pièces frappées en or au milieu du 5ème siècle durant la période chrétienne portent les effigies des empereurs Theodocisus II (401-450) et Valentinanus III (455-519), a noté le même responsable, ajoutant que 4 pièces en bronze appartiennent à la période numide, 26 autres à la période romaine et 14 à diverses autres périodes de l'histoire.

Les deux pièces en or ont été présentées aux étudiants et enseignants de l'université de Khenchela dans le cadre d'un atelier d'initiative à l'élaboration d'une fiche technique encadré par des universitaires de Khenchela, d'Annaba et d'Alger.

Le musée recevra prochainement plus de 200 autres pièces de monnaie romaines et byzantines, récupérées par le Centre national de recherche en archéologie sur le site Frengale mis au jour lors des travaux de réalisation de la voie de contournement de la ville de Khenchela, selon le même cadre qui a rappelé que le musée de Khenchela conserve et expose plus de 7.000 pièces archéologiques.



Plusieurs conférences sur la valeur historique des monnaies de la région et sur la collection conservée au musée de Khenchela ont été présentées durant la conférence.

Une visite aux pavillons du musée a été organisée au profit des étudiants du département d'histoire de l'université de Khenchela qui ont découvert à l'occasion la collection du musée et ses sections de conservation et restauration, d'animation et de recherche et documentation.

R. C.

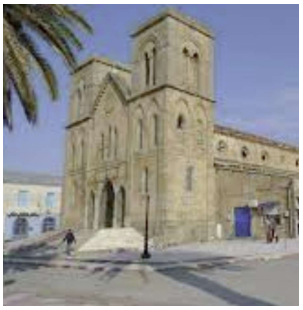
PATRIMOINE ARCHITECTURAL D'EL KALA

Restauration prochaine de l'église et de Dar El Hakem

LE SECTEUR de la culture à El Tarf entamera "bientôt" des travaux de réhabilitation, de restauration et de protection de deux constructions du patrimoine matériel de la ville d'El Kala (25 km à l'est d'El Tarf), a indiqué le directeur de la Culture et des Arts, Abdelkader Azzedine.

Il s'agit, en l'occurrence, de l'église, monument classé, et de Dar El Hakem, inscrite sur l'inventaire supplémentaire, qui seront réhabilitées et restaurées par une "entreprise reconnue pour son expertise et sa spécialisation dans ce domaine, agréée par le ministère de tutelle", a précisé le même responsable. Selon M. Azzedine, une enveloppe financière de 180 millions de DA a été allouée à ces travaux qui comprennent la sécurisation des deux bâtiments et leur consolidation pour écarter tout risque d'effondrement, la mise en place d'un réseau d'éclairage intérieur et extérieur, en plus de l'installation de caméras de surveillance et de certains autres équipements. Le même responsable a fait savoir qu'après l'achèvement des travaux, les sites de Dar El Hakem et de l'église seront transformés en musées dans l'objectif de les valoriser et d'accroître leur attrait touristique, car "figurant parmi les monuments les plus importants de la commune d'El Kala qui a vu se succéder diverses civilisations". Selon M. Azzedine, le ministère de la Culture et des Arts a inscrit plusieurs autres opérations de restauration et de protection de plusieurs vestiges anciens dans la wilaya d'El Tarf, ce qui fera de cette région de l'extrême-est du pays une "destination privilégiée pour le tourisme archéologique et de découverte".

R. C.



VOVINAM-VIET-VODAO/ COUPE D'ALGÉRIE :

321 lutteurs issus de 17 clubs présents à Dar El-Beïda

LES ÉPREUVES de la 21e édition de la Coupe nationale de Vovina-Viet-Vodao des catégories juniors et seniors (messieurs et dames) ont débuté vendredi à la salle omnisports de Dar El-Beïda, avec la participation de 321 lutteurs (technique et combat) issus de 17 clubs, a-t-on appris, auprès de la Fédération spécialisée. Selon l'instance fédérale cette compétition est programmée durant trois jours (14, 15 et 16 décembre). 116 lutteurs concourent chez les juniors (ceinture bleue), alors 123 lutteurs sont présents chez les séniors (ceinture bleue) ayant un excellent niveau technique. Les lutteurs faisant partie du haut niveau et de l'élite (ceinture jaune) sont au nombre de 82, selon la répartition de la Fédération. « Lors de cette Coupe nationale, il sera procédé à la sélection des vainqueurs ainsi que des meilleurs éléments pour représenter l'équipe nationale aux prochaines échéances internationales, dont le championnat d'Afrique de la discipline prévu au mois de juillet prochain au Sénégal » a indiqué à l'APS, le président de l'instance fédérale, Mohamed Djouadj. Le premier responsable de la fédération de Vovinam-Viet-vodao a souligné que le nombre des lutteurs présents à l'édition-2023, est inférieur comparativement à l'édition-2022 qui avait vu la présence de 559 lutteurs (128 juniors – 427 seniors) venus de 91 clubs de 18 wilayas, en raison du déroulement de cette Coupe durant les examens scolaires d'hiver. Les finales de la Coupe nationale se dérouleront aujourd'hui, dimanche 17 décembre, à la salle Harcha-Hacène (Alger).

HANDBALL / TOURNOI INTERNATIONAL AMICAL (3E JOURNÉE) : L'ALGÉRIE ET L'EGYPTE ESPOIRS SE NEUTRALISENT (24-24)

LA SÉLECTION algérienne de handball, seniors dames, et son homologue égyptienne espoirs se sont neutralisées (24-24), en match comptant pour la troisième et dernière journée du tournoi international amical, disputé vendredi au Caire. Les handballeuses algériennes s'étaient inclinées lors des deux premières journées, respectivement, face à l'Egypte seniors (14-25) et le Congo (19-33). Ce tournoi amical qui a regroupé quatre équipes, entre dans le cadre de la préparation de la sélection nationale en prévision de sa prochaine participation au Championnat d'Afrique des nations 2024 prévue en RD Congo.

JUDO : LES MONDIAUX 2024 DU 19 AU 23 MAI À ABU DHABI

LES PROCHAINS championnats du monde (seniors) de judo ont été programmés du 19 au 23 mai 2024 à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis, a annoncé vendredi la Fédération internationale de la discipline (FIJ). Ce sera le dernier grand évènement planétaire avant les prochains Jeux Olympiques d'été, prévus du 26 juillet au 11 août 2024 à Paris (France). Les Mondiaux et les JO 2024 seront précédés de plusieurs Grands Prix internationaux et Tournois continentaux, dont l'Open Africain de Tunis, du 10 au 11 février en Tunisie, et l'Open Africain d'Alger, du 16 au 17 du même mois en Algérie.

LIGUE 1 MOBILIS (10ÈME JOURNÉE (ACTE1) :

Les « africains » patinent, l'ES Ben Aknoun se rebiffe, la JSK déçoit à nouveau

Lors de l'acte 1 de cette 10ème journée, le CRB a été freiné dans sa course au titre par la lanterne rouge, l'ES Ben Aknoun (1-1). De même que l'autre africain, l'USMA, qui n'a pas mieux, en décrochant même un nul heureux à El Bayadh. En revanche, le CS Constantine a décroché une importante victoire à domicile contre la JS Kabylie (2-0), s'emparant ainsi provisoirement de la deuxième place au classement.

Par Rabah Azizi



Durant l'affiche phare de cette 10ème journée de Ligue 1 Mobilis qui a opposé le CS Constantine à la JS Kabylie au Stade « Chahid Hamlaoui », ce sont les « Sanafirs », de retour dans leur fief de toujours, qui l'emportent (2-0), grâce d'abord à un penalty transformé brillamment par Dib (45ème+4), puis une réalisation de Belhocini en toute fin de rencontre (90+5) pour sécuriser définitivement les 3 points face à des « Canaris » qui enchaînent le bon et le mauvais depuis le début de la saison. Une belle opération toutefois pour les « Clubistes » qui s'offrent la confortable (mais temporaire) place de dauphin. Pour le coup, la mauvaise opération est à l'actif de l'ASO Chlef qui était pourtant bien partie pour s'emparer de cette deuxième place, en concédant le nul face à la meilleure défense du championnat, le Paradou AC. Malheureusement pour les « Kawasir », l'ouverture du score d'Aguieb (71') n'a pas été longuement célébrée, car les « Pacistes » ont réagi rapidement pour revenir au score. Leurs efforts n'ont pas été vains, six petites minutes après, c'est le joker Boulbina qui est venu sauver et récompenser les efforts de ses coéquipiers (77'). Le Club d'Hydra met donc fin à sa série de défaites et se place confortablement à la troisième place, tandis que les Chélifiens concèdent leur deuxième contre-performance à domicile et se positionnent au pied du podium. La surprise incontestable de cette journée a été l'œuvre de l'ES Ben Aknoun qui a courageusement tenu en échec le quadruple champion d'Algérie en titre. Dans un petit et tout nouveau derby algérois, le CR Belouizdad, hautement favori, s'est heurté à une solide équipe de Ben Aknoun qui a amplement mérité son match nul (1-1). Peu avant la pause, les « Belouizdadis » ont pris l'avantage grâce à un penalty transformé par l'attaquant gambien Lamin Jallow (39'). En deuxième période, le CRB a malencontreusement laissé échapper l'opportunité d'accentuer son avance et de faire le break. Malgré l'obtention d'un tir au but, Zinédine Boutemene se rate totalement et dévisse son tir sur la barre transversale (67'), faisant le bonheur de Zemmamouche. Dix minutes plus tard, les joueurs de l'ESBA vont réussir à égaliser avec une tête d'Abdelouaïl Ali Hadji (77'), offrant ainsi un précieux point à ses coéquipiers dans leur lutte pour le maintien, face à un adversaire redoutable. Le CRB enregistre son troisième échec qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses pour la course au titre, surtout face à un MCA qui a le vent en poupe et qui enchaîne les bonnes performances. Quant à l'autre « africain », le club algérois de l'USMA qui accumule les performances décevantes, a de la peine à démarrer sa saison. Malgré trois victoires consécutives en Coupe de la CAF, les « Rouge et Noir », normalement favoris contre le MCEB, concèdent le match nul (1-1). Les locaux, ayant pris l'avantage grâce à leur capitaine Barka (57'), ayant que les « Unionistes » réussissent à égaliser avec un but signé Belkacemi (77'). Les « Usmistes » démontrent qu'ils n'ont visiblement pas la tête au championnat, en enchaînant trois matchs sans victoire (1N, 2D). Un bilan désastreux de seulement un seul petit point récolté sur 9 possibles. L'USM Alger inquiète et se positionne à la 13e place du classement avec seulement 7 unités au compteur. En revanche, le Mouloudia d'El Bayadh rate l'occasion de s'emparer temporairement de la position de dauphin et se classe désormais à la cinquième place du tableau. On signalera que Cette 10e étape s'est poursuivie hier, samedi, avec au programme la réception par le leader, le MC Alger, l'USM Khenchela (match joué à partir de 18h00), alors qu'à Béchar, la JS Saoura recevait le NC Magra avec l'intention de reprendre son fauteuil de dauphin.

R.A

LES RÉSULTATS :
Joués vendredi (acte1) :
ES Ben Aknoun - CRB 1-1
MC El-Bayadh - USM Alger 1-1
CS Constantine - JS Kabylie 2-0
ASO - Paradou AC (joué en soirée)
Joués hier samedi (acte 2, résultats à venir)
(15h) : USS - ES Sétif
(17h) : JS Saoura - NC Magra
(18h) : MCA - USM Khenchela
(19h) : MCO - US Biskra

A L'ARRIVÉE D'UN MATCH AMICAL CHARGÉ D'ÉMOTIONS :

La sélection palestinienne gagne contre l'USM Annaba (3-2)

LA SÉLECTION nationale palestinienne de football a remporté le match amical contre l'USM Annaba (2ème division amateur centre-Est) 3-2 (première mi-temps 1-1) disputé vendredi au stade 19 mai 1956 à Annaba dans le cadre des préparations de l'équipe palestinienne pour la Coupe d'Asie des nations 2024 prévue au Qatar. Les buts de la sélection palestinienne ont été marqués par l'attaquant Abou Warda (29 minute), et Zayd Kanbar à la 56 minute et 91 minute, alors que les buts de l'USM Annaba ont été marqués par Aiman Haraz à la 22ème minute (pénalty) et Aiman Belhar (77minute). En dépit des pluies qui se sont abattues sur le stade 19 mai 1956, le public d'Annaba s'est afflué vers les gradins du stade et a fait montre de son soutien et sympathie à la cause palestinienne, scandant « Palestine Chouhada ». La première mi-temps du match dirigé par l'arbitre Abdelmoumène Thouabti a été caractérisée par un engagement physique de la part des locaux. Les camarades du capitaine Akram Toumi se sont concentrés en milieu de terrain et ont créés des contres attaques dans le camp des palestiniens, mais ils manquaient à chaque fois la touche finale. Suite à l'erreur commise par les défenseurs de la sélection palestinienne dans la surface de réparation sur l'attaquant de l'USM Annaba Aissa El Bey, l'arbitre a sifflé un pénalty transformé par l'attaquant Aiman Haraz ouvrant le bal pour marquer à la 22ème minute de la rencontre. La sélection palestinienne a renforcé sa défense et a organisé les lignes du milieu de terrain et suite à une attaque éclaire sur l'aile droite réalisée par Mohamed El Khalil par une passe décisive de l'attaquant Mahmoud Abou Ward qui a marqué dans le filet du gardien Boudiaf Idriss à la 29ème minute. En 2ème mi-temps, la sélection palestinienne s'est montrée plus disciplinée et plus organisée du point de vue défense optant pour les contres attaques depuis le milieu de terrain donnât lieu à un but marqué par l'attaquant Zayd Kanbar (2ème but à la 56ème minute), puis le remplaçant de l'USM Annaba Aman Belhar a égalisé à la 77ème minute avant que le troisième but ne soit marqué par Zayd Kanbar à la 91ème minute en faveur des palestiniens. La sélection palestinienne de football qui est arrivé mardi à Annaba dans le cadre de son stage de préparation devant se poursuivre jusqu'au 20 décembre pour la Coupe d'Asie en 2024 au Qatar, affrontera mardi prochain l'équipe nationale olympique U23.

EN RAISON DE SON SOUTIEN À LA PALESTINE

Youcef Atal devant les juges demain, lundi, à Nice

Youcef Atal, le latéral droit des Verts et de l'OGC Nice, se présentera demain, lundi, lundi devant les juges pour répondre du chef d'accusation de « provocation à la haine » et pour son soutien aux populations de Ghaza victimes d'actes de génocide de la part de l'armée de l'entité sioniste d'occupation et ce, depuis le 7 octobre dernier.

Par Azouaou Aghiles

Après le passage par cette salle d'audience du tribunal correctionnel de Nice de son ex-entraîneur, Christphe Galtier qui répondait à l'occasion de la grave accusation de « harcèlement et discriminations, notamment contre les musulmans de l'équipe, risquant une lourde peine, le procureur ayant requis à son encontre une année de prison avec sursis en plus d'une lourde amende (45 000 euros), c'est donc au tour de notre international de comparaître en début d'après -midi, ce lundi, en tant que prévenu pour avoir, rappelle-t-on, partagé à ses 3,2 millions d'abonnés sur Instagram une publication où il affichait son ferme soutien à la cause palestinienne. S'ensuivra un tollé presque généralisé au sein de la classe politique française, de nombreux responsables et personnalités ne s'étant pas fait prier pour dénoncer avec célérité ladite publication avant que l'intéressé ne la supprime. Malgré des excuses, l'affaire vire rapidement au lynchage médiatique, ce qui conduira le procureur de la République, saisi notamment par le préfet et le maire de Nice, à ouvrir dans la foulée une enquête préliminaire visant aussi le « chef d'apologie du terrorisme. » Après examen de la vidéo et à l'issue d'une audition du joueur, placé en garde à vue les 23 et 24 novembre, la justice n'avait finalement retenu que la « provocation à la haine à raison de la religion. » Une affaire qui devrait connaître, on l'espère, son dénouement afin de permettre au natif de Boghni, sous contrôle judiciaire, avec une caution de 80.000 euros et une interdiction de quitter le territoire national, sauf pour des motifs liés à son activité de footballeur professionnel, depuis cette date, de retrouver sa liberté de circulation. Reprendre carrément le chemin des entraînements (suspendu par son club jusqu'à nouvel ordre) lui qui est sous le coup d'une suspension de 7 matchs prononcée par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel et qui devrait être purgée dès mercredi prochain (17e journée du championnat de France) soit après la rencontre prévue à Nice entre l'OGCN et le FC Lens. Retrouvera-t-il sa place dans l'effectif azuréen ? C'est la question que se posent ses fans car rien n'est moins sûr désormais au vu des répercussions qu'à cette affaire auprès du public local. D'autant plus, également, qu'Atal aurait de sérieuses envies de changer d'air dès ce mercato hivernal mais en dehors de l'Hexagone, car ce n'est pas les sollicitations qui manquent. Si des informations en provenance de Côte d'Azur assurent que le club semble vouloir profiter justement du mercato d'hiver pour se débarrasser de cette nouvelle « épine dans le pied » (ce que ne dit pas son coach Francesco Farioli qui laisse la porte ouverte à un possible arrangement), Youcef Atal, qui a pu compter sur le soutien des Algériens, de même que celui du sélectionneur Belmadi et de ses coéquipiers en E.N, est plus que jamais proche d'une nouvelle aventure avec trois destinations possibles pour le moment, à savoir l'Espagne, la Turquie et l'Arabie Saoudite où il pourrait rejoindre, dès la fin de la CAN de Côte d'ivoire qui lui tient tellement à cœur, un certain Ryad Mahrez du côté d'Al Ahli de Djeddah où il suscite plus que de l'intérêt, le dossier même ficelé.



UN AN DE PRISON AVEC SURSIS ET 45 000 EUROS D'AMENDE REQUIS CONTRE GALTIER

ON CONNAIT désormais les réquisitions du procureur de Nice à l'encontre de Christophe Galtier. Devant le tribunal de Nice aujourd'hui, Christophe Galtier voyait son procès débuter. Et vers 20h, le procureur de Nice Damien Martinelli a fait ses réquisitions : «Moi je trouve que le football est victime dans ce dossier. Les joueurs sont les victimes principales, poursuit-il. Les victimes aussi sont aussi les valeurs de la République. Je vous demande de déclarer Christophe Galtier coupable» a-t-il déclaré dans des propos rapportés par RMC Sport. Ainsi, le Parquet requiert un an d'emprisonnement avec sursis, 45 000 euros d'amende ainsi qu'une période d'inéligibilité de trois ans contre le technicien de 57 ans.

Réquisitions du Procureur de Nice dans le dossier Christophe Galtier :
- Inéligibilité pour une période de 3 ans
- 45.000 euros d'amende
- 12 mois d'emprisonnement assortis de sursis

PROCÈS GALTIER

Terribles accusations contre Slimani et Bilal Brahimi

LE PROCÈS de Christophe Galtier, qui s'est tenu hier, a donné lieu à quelques prises de parole de taille, notamment sur Islam Slimani et Bilal Brahimi. Lors du procès de Christophe Galtier qui s'est tenu hier à Nice, et dont le jugement a été mis en délibéré au 21 décembre en cours, de nombreux cas particuliers ont été évoqués et notamment les cas des joueurs algériens, dossier sensible durant le passage de Galtier à Nice. Le traitement de Bilal Brahimi a notamment été évoqué mais les avocats de Christophe Galtier, en plus de réfuter toute discrimination pour la religion du joueur ou son respect du ramadan, ont contre-attaqué avec de lourdes accusations, revenant sur le dossier Brahimi en ciblant Julien Fournier pour un transfert qualifié de sulfureux. « Monsieur le procureur vous vous trompez sur le recrutement de Brahimi. Ce n'est pas en août, c'est en janvier. Et le ramadan, c'est un sujet déjà. Le problème de Brahimi, on ne peut pas dire qu'on ne l'a pas fait venir. Il est recruté. Brahimi joue en 3ème division au Mans. Il est transféré à Angers, qui est dernier de Ligue 1. Brahimi, c'est 9 matches et 3 fois titulaire. En décembre, Julien Fournier le magicien va recruter le remplaçant du dernier en Ligue 1. C'est la violation du contrat du début. Jean-Pierre Rivère va dire : le transfert de Brahimi est aberrant. Il est aussi sulfureux. Angers l'a acheté 1,3 à Reims. Et Nice va le racheter 7 millions pour 333 minutes de jeu ! Le tout sous la responsabilité de Julien Fournier. Tellement sulfureux, qu'il y a une affaire en justice. Ce dossier est une bombe pour M. Fournier. Le paradoxe, c'est que M. Galtier va le faire progresser. Sa fibre, c'est le progrès, la formation et la performance. »

SLIMANI ACCUSÉ D'ÊTRE « NOCIF POUR UN GROUPE »

Autre cas abordé, celui d'Islam Slimani. Christophe Galtier a-t-il refusé de recruter Islam Slimani au regard de sa nationalité, sa religion ou du fait qu'il voulait participer à la CAN avec l'Algérie ? Pas du tout selon les conseils du coach niçois qui ne se privent pas de cibler l'attaquant algérien aussi bien sportivement qu'humainement. « Il est instable. En 13 saisons il a signé 13 contrats. Il a résilié son contrat à Lyon, à Monaco et au Portugal. Il est nocif pour un groupe. Il (Galtier) ne veut pas de Slimani. Il va signer au Sporting du Portugal. Il se bat avec son entraîneur.

INFOS-VERTS...

Préparation de la CAN-2023 : Les Verts en stage à Lomé, deux matchs amicaux contre le Togo et Burundi . . .

EN PRÉVISION de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2023) prévue du 13 janvier au 11 février en Côte d'Ivoire, la sélection algérienne effectuera un stage de préparation à Lomé au Togo (1er - 10 janvier), ponctué par deux matchs amicaux face au Togo, vendredi 5 janvier, contre le Burundi mardi 9 janvier, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). La délégation de l'équipe nationale ralliera la ville de Bouaké, en Côte d'Ivoire mercredi 10 janvier où elle fera son entrée en lice le lundi 15 janvier contre l'Angola au stade de la Paix (20h00), pour le compte du groupe D de cette CAN 2023. Outre l'Algérie et l'Angola, le groupe D comprend également le Burkina Faso et la Mauritanie. La CAN-2023 se jouera pour la troisième fois en présence de 24 nations, après les éditions 2019 (Egypte) et 2021 (Cameroun). Les nations qualifiées ont été réparties sur six groupes de quatre équipes chacun. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 8es de finale de cette 34e édition, qui se déroulera dans cinq villes ivoiriennes : Abidjan, Bouaké, Korhogo, Yamoussoukro et San Pedro.

. . . CAN-2023 : Date limite pour transmettre la liste des 27 joueurs fixée au 3 janvier

LES 24 nations qualifiées à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), devront transmettre la liste définitive des 27 joueurs sélectionnés au plus tard le 3 janvier 2024, soit dix jours avant le coup d'envoi de la compétition, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) dans un communiqué officiel. Dans son communiqué, l'instance africaine a annoncé que les 24 équipes engagées à la CAN-2023 ont soumis une liste provisoire de 55 joueurs à la fin de la date limite fixée au 14 décembre 2023. Grande nouveauté pour cette édition, les sélectionneurs pourront convoquer 27 joueurs (au lieu de 23 joueurs lors des éditions précédentes). Toutefois, seuls 23 joueurs seront sélectionnables pour chaque match du tournoi, a précisé la CAF, tout en soulignant que l'inscription des quatre joueurs supplémentaires sur la liste définitive n'est qu'une option et non une obligation. En cas de blessure contractée 24 heures avant le premier match de l'équipe, le joueur blessé pourra être remplacé, sur présentation du certificat médical et après validation par la Commission médicale de la CAF, a-t-on ajouté.



Meta et IBM réunis pour promouvoir *une approche open source du développement de l'IA*

Technologie : L'alliance pour l'IA, qui compte 50 membres, promeut une IA responsable et open source. Google, Microsoft et OpenAI ont une vision différente.

L'intelligence artificielle a vu sa croissance exploser cette année. Mais, comme le dit la plus célèbre des araignées, « un grand pouvoir implique de grandes responsabilités ». Et alors que l'IA continue de se développer, différents secteurs, organisations et entreprises réclament des réglementations plus strictes et une plus grande transparence en ce qui concerne son développement et son utilisation. Meta et IBM sont désormais alliés dans cette cause.

Les deux entreprises se joignent à plus de 50 autres organisations, dans le cadre d'une communauté internationale de développeurs, de chercheurs et d'utilisateurs du domaine technologique, pour faire progresser une IA ouverte et responsable.

Pour une innovation ouverte et transparente

« Nous pensons qu'il est préférable que l'IA soit développée de manière ouverte, afin que davantage de personnes puissent accéder à ses avantages, construire des produits innovants et travailler sur la sécurité », défend Nick Clegg, de Meta. « L'alliance pour l'IA rassemble des chercheurs, des développeurs et des entreprises pour partager des outils et des connaissances qui peuvent nous aider à progresser, que les modèles soient partagés ou non. »

L'alliance pour l'IA se présente comme une plateforme collaborative guidée par des principes d'innovation ouverte, de pratique éthique et d'inclusivité mondiale. Elle vise à créer des groupes de travail dirigés par ses membres – des experts de divers domaines – axés sur des sujets liés à l'IA tels que la sécurité, le bien social, la gouvernance et la technologie ouverte.

« L'alliance pour l'IA est une nouvelle étape dans la fourniture de logiciels, de données et d'autres actifs ouvertement partageables, essentiels au développement d'une IA transparente, avancée et digne de confiance », affirme Jim Zemlin, de la Fondation Linux.

Réglementer, améliorer et informer

Pour favoriser une IA responsable, l'alliance pour l'IA prévoit de créer des critères de référence, des normes et des outils – parmi lesquels un catalogue pour la sûreté, la sécurité et la confiance.

L'alliance a également pour ambition d'améliorer les écosystèmes d'IA, afin que cette dernière contribue à résoudre des problèmes d'ordre mondial, comme le réchauffement climatique, l'amélioration de l'éducation, et d'informer sur les risques et les avantages de l'IA.

Le partenariat cherche à transcender les secteurs, en regroupant des acteurs de l'industrie, des gouvernements, de la recherche et de l'université, signalant une approche unifiée du développement d'une IA sûre. Parmi les organisations participantes figurent AMD, Intel, Red Hat, Hugging Face, Oracle, Dell, la NASA, l'université de Yale, la clinique de Cleveland et l'université de Harvard.

Open source ou propriétaire ?

Les grands absents de l'alliance sont probablement les trois plus grands acteurs du développement de l'IA générative dans le monde : Google, Microsoft et OpenAI.

Si ces derniers ont déjà partagé un certain nombre d'objectifs pour développer une IA responsable, indiquant leurs propres efforts pour atteindre ces objectifs, il existe une différence significative entre l'approche de l'alliance et celle de ces trois entreprises :

l'alliance pour l'IA veut promouvoir le développement d'une IA open source, à l'inverse de Microsoft, Google et OpenAI, qui soutiennent des technologies propriétaires.

« L'innovation open source est essentielle pour garantir un accès équitable à l'IA, une collaboration, et pour ancrer cette technologie dans des principes qui adhèrent aux normes les plus strictes en matière de diversité, de confiance et d'ingéniosité », défend Kevin Murphy, de la NASA.

« La NASA se réjouit des efforts d'organisations comme l'alliance pour l'IA pour continuer à permettre à la communauté mondiale des scientifiques, des chercheurs et des praticiens de s'engager en faveur de technologies d'IA responsables et dignes de confiance. »

Chrome testera a minima le blocage des cookies tiers à partir de janvier 2024

GOOGLE va tester le blocage par défaut de l'accès des sites web aux cookies tiers dans Chrome à partir du 4 janvier. Une toute petite partie des utilisateurs de son navigateur maison est concernée.

Google commencera à tester le blocage de l'accès des sites web aux cookies tiers par défaut dans Chrome le 4 janvier, en ciblant les 1 % d'utilisateurs qui utilisent Chrome sur les PC et les smartphones "Android" mentionne Anthony Chavez, chef du projet "Privacy Sandbox" de Google, sur le blog de l'entreprise. Google prévoit d'étendre le blocage des cookies tiers par la suite à tous les utilisateurs de Chrome d'ici à la fin 2024. A noter toutefois que ce calendrier a été reporté maintes fois au cours des dernières années.

Même si ce test n'affectera qu'un faible pourcentage d'utilisateurs dans un premier temps, il s'agit d'un changement important pour le web.

Un risque pour le modèle économique de Google

Les cookies sont de petits fichiers texte que les sites web stockent sur les smartphones et les ordinateurs et qui sont utilisés depuis le tout début du web pour suivre les habitudes de navigation des internautes.

Malgré les efforts déployés pour protéger la vie privée, il a été difficile de les supprimer. Selon le cabinet d'analyse StatCounter, Chrome est le navigateur qui détient la plus grande part de marché des navigateurs dans le monde, avec 63 % de PDM.

Les principaux navigateurs concurrents, tels que Safari d'Apple et Firefox et Brave de Mozilla, ont commencé à bloquer les cookies il y a plusieurs années; mais Google agit plus lentement. L'entreprise craint probablement plus que ses concurrents de saper le secteur de la publicité en ligne avec cette mesure.

2023, grande année pour l'IA : voici les principaux pays qui l'utilisent, et leurs outils d'IA préférés

Technologie : L'utilisation de l'IA varie d'un pays à l'autre. Une nouvelle étude se penche sur l'immense croissance de cette technologie dans le monde. Les utilisateurs d'IA en France ont généré 481 millions de visites sur des services d'IA (11ème position) lors de la période observée.



À l'occasion du premier anniversaire de ChatGPT, une nouvelle étude sur l'utilisation des 50 principaux outils d'intelligence artificielle disponibles couronne le chatbot d'OpenAI comme outil d'IA le plus populaire au monde. ChatGPT a représenté 60 % des visites de trafic sur les outils les plus populaires d'IA entre septembre 2022 et août 2023, une période explosive pour l'utilisation des outils d'IA générative.Dans le cadre de cette étude, les auteurs ont récupéré des données de divers annuaires répertoriant les outils d'IA et ont étudié l'utilisation de plus de 3 000 outils d'IA. Ils ont ensuite sélectionné les 50 outils les plus utilisés afin d'étudier la manière dont les gens utilisent l'IA.

Quels sont les outils d'IA les plus populaires ?

Il n'est pas surprenant que ChatGPT arrive en tête avec le plus grand nombre de visites, soit 14,6 milliards de visites au total depuis son lancement en novembre 2022 jusqu'en août 2023. Le lancement de ChatGPT a déclenché un boom de l'IA générative qui a suscité l'intérêt pour d'autres outils d'IA disponibles.

Principaux gagnants dans l'industrie de l'IA

ChatGPT, Character AI et Google Bard sont les principaux gagnants en termes de trafic. "Après le boom initial, le battage médiatique a continué à grimper jusqu'en mai 2023, date à laquelle les visites mensuelles ont atteint un pic d'environ 4,1 milliards" indique Sujan Sarkar, un des auteurs de l'étude.

Taux de croissance et croissance mensuelle

Les 50 premiers outils d'IA ont enregistré plus de 24 milliards de visites combinées et ont connu un taux de croissance de 10,7 fois, avec une croissance mensuelle moyenne de 236,3 millions de visites. Dans l'ensemble, les outils d'IA ont enregistré une moyenne de 2 milliards de visites par mois, avec un bond à 3,3 milliards au cours des six derniers mois. Bien que Quillbot et Midjourney figurent dans le top 5 des outils d'IA les plus visités, ils ont tous deux connu une baisse de trafic au cours de l'année écoulée. Cela contraste fortement avec la croissance explosive du trafic que les autres outils d'IA ont connu et pourrait être attribué à la plus grande variété d'outils créés depuis le lancement de ChatGPT. Midjourney a perdu 8,66 millions de visites au cours de l'année écoulée, tandis que Quillbot en a perdu 5 millions.

Durée moyenne d'utilisation de l'IA

La visite moyenne a duré 12 minutes et 34 secondes, assez pour interroger ChatGPT sur les trous noirs, puis pour obtenir la recette d'un ou deux cocktails. Il est intéressant de noter que ChatGPT fait partie des outils qui n'ont pas réussi à maintenir l'intérêt des utilisateurs au-delà d'une moyenne de 10 minutes, alors que des outils comme Character AI, Dezgo et Janitor AI ont atteint une moyenne de 25 minutes par session.

Catégories d'IA les plus populaires

Les chatbots et l'écriture artificielle ont été les catégories les plus populaires dans l'utilisation des outils d'IA au cours de l'année écoulée, avec ChatGPT, Character AI et Google Bard dans le trio de tête. Les générateurs d'images sont arrivés en deuxième position après les générateurs de texte, avec notamment Midjourney, DeepAI et Craiyon.
Parmi les catégories moins populaires figurent le design, les générateurs de vidéos, les générateurs de voix et de musique, etc. Hugging Face, Taskade et Cutout font partie des catégories "autres" les plus remarquables.

Quels sont les pays qui utilisent l'IA ?

Les utilisateurs d'IA en France ont généré 481 millions de visites sur des services d'IA (11ème position) lors de la période observée. Et cela ne représente que 1,98% du total du trafic Internet observé.
Les Etats-Unis arrivent en première position de ce classement, avec 5,5 milliards de sessions, et 22,62% du trafic. Suivent l'Inde et l'Indonésie, avec respectivement 2,1 milliards de session (8,52% du trafic), et 1,4 milliard de session (5,60% du trafic). Mais au total, les pays européens arrivent en deuxième position avec 3,9 milliards d'utilisateurs. A noter que la Chine ne figure pas parmi les 20 premiers pays de ce classement, malgré sa population de 1,4 milliard d'habitants.

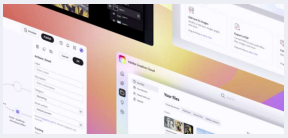
Données démographiques sur les utilisateurs de l'IA

Les hommes semblent plus enclins à utiliser les outils d'IA, puisque 69,5 % des utilisateurs sont des hommes, contre seulement 30,5 % de femmes. L'étude n'a pas approfondi les raisons de cet écart entre les sexes, mais il convient de noter que les différents rôles des hommes et des femmes dans les diverses sociétés du monde pourraient influencer ce résultat. Parmi les 50 premiers outils d'IA, 80,5 % ont été atteints par accès direct, ce qui indique "une base d'utilisateurs bien établie ou des visiteurs fréquents et réguliers", selon M. Sarkar. La recherche organique a représenté 11,4 % des sources de trafic, les renvois du trafic 6,7 %. Seuls 0,12 % des utilisateurs ont accédé aux outils d'IA par le biais d'une recherche payante.

Broadcom annonce la fin des licences perpétuelles VMware

Technologie : VMware passe d'un modèle de licences à un modèle d'abonnements et son offre est simplifiée. Broadcom l'a annoncé cette semaine : les licences perpétuelles VMware (désormais VMware by Broadcom), c'est terminé ! Cette décision intervient après la finalisation de son acquisition en novembre. Depuis le 11 décembre donc, il n'est plus possible d'acquérir ou de renouveler une licence perpétuelle. Dans sa volonté de simplifier l'offre, la société proposera désormais deux produits : l'un pour VMware Cloud Foundation et l'autre pour VMware vSphere Foundation.
Les renouvellements, etc. ont été interrompus à la même date (sous réserve de variations régionales).

Adobe relooke ses applications avec Spectrum 2



Plus d'accessibilité et plus de couleurs, c'est le mot d'ordre de Spectrum 2, le nouveau design system d'Adobe. Adobe propose une vaste gamme d'outils d'aide à la création. Si vous en avez essayé plusieurs, vous savez qu'ils se ressemblent tous. Ce design si caractéristique, connu sous le nom de Spectrum, fait aujourd'hui peau neuve avec le lancement de Spectrum 2.

Un design qui évolue avec son public

Ce mardi, Adobe a dévoilé Spectrum 2, la plus importante mise à jour de son système de design. Elle couvre tous les éléments du design, parmi lesquels l'iconographie, la typographie, la couleur, la marque, l'illustration... et bien plus encore, selon le communiqué. L'objectif de cette refonte est de suivre l'évolution du public de la marque. Lorsqu'Adobe Spectrum a été lancé – il y a plus de 10 ans – l'audience des produits était surtout constituée de professionnels. C'est pourquoi le design se voulait « sérieux ». Aujourd'hui, la suite Creative Cloud s'adresse à un public plus large, des enfants aux créateurs, en passant par les professionnels. C'est pourquoi cette mise à jour a été conçue pour rendre la plateforme plus accessible et plus inclusive, mais aussi pour permettre une utilisation transparente, quelle que soit la plateforme choisie.

Aperçu du nouveau design

La palette de couleurs grises, caractéristique d'Adobe, appartiendra bientôt au passé pour être remplacée par un design plus accueillant, plus audacieux et plus accessible. L'équipe Spectrum 2 a commencé à présenter en avant-première les principaux éléments de la refonte sur Adobe Express. Ce dernier est plus léger, plus audacieux et plus rond, avec des couleurs plus vives, des traits plus épais et des icônes et une typographie plus conviviales. Dans le cadre de Spectrum 2, ce type de modifications sera bientôt appliqué à l'ensemble de la gamme Adobe.

Des programmes plus accessibles

Pour rendre ses outils plus accessibles, notamment aux utilisatrices et utilisateurs malvoyants, Adobe proposera un contraste et une luminosité dynamiques, des couleurs plus accessibles – qui prennent en compte les différentes déficiences de la vue – et une hiérarchie de l'attention, pour donner la priorité à des éléments visuels spécifiques. Pour atteindre cet objectif, l'apparence de Spectrum 2 variera d'une plateforme à l'autre (macOS, Windows, iOS, Android ou internet). L'objectif de Spectrum 2 est de faire en sorte qu'un outil Adobe soit à l'aise sur la plateforme et l'appareil sur lequel il est utilisé, même s'il présente de légères variations selon le support.
Par exemple, vous ne pourrez pas utiliser Adobe Lightroom de la même manière sur votre téléphone Android et sur votre MacBook. Toutefois, les deux versions conserveront la même ergonomie.
Spectrum 2 ne sera pas disponible avant 2024, et son déploiement commencera par les produits web.

La plus haute température jamais enregistrée sur terre



IL EST CONNU que la température la plus haute jamais enregistrée sur terre a été relevée à Al'Aziziya, Lybie, le 13 septembre 1922. Le record s'est alors établi à 58° Celsius, soit environ 136° fahrenheit. Mais Un groupe d'experts de l'Organisation météorologique mondiale a invalidé ce record de chaleur en raison d'une erreur de relevé de la température. Le parc national de la Vallée de la mort (la photo en dessus), en Californie, aux États-Unis d'Amérique est alors l'endroit qui détient le record de la plus haute température jamais observée sur la surface du globe enregistrant 56,7°C le 10 juillet 1913.
Le deuxième record a été relevé en Tunisie avec une température de 55°C le 7 juillet 1931.

Il y avait un naufrage plus tragique que le Titanic, mais personne ne lui a prêté attention à cause de la Première Guerre mondiale !

Seulement deux ans après le naufrage du Titanic, le RMS Empress of Ireland a coulé dans le fleuve de Saint-Laurent, à l'est de l'Amérique du nord, après une collision avec un charbonnier norvégien en 1914. Il y avait près de 1500 personnes à bord de ce paquebot transatlantique et seulement 400 personnes ont survécu à ce naufrage, ce qui rend ce dernier pire que celui du Titanic.
Bien que cette catastrophe soit plus tragique que celle du Titanic, elle a été jetée aux oubliettes, et ce à cause de la première guerre mondiale, en effet, cette dernière a commencé officiellement en juillet, et le paquebot a coulé en mai. Les gens étaient tellement terrifiés par la guerre qu'ils avaient très peu d'intérêt pour RMS Empress of Ireland et c'est ainsi que l'histoire a oublié l'un des plus grands naufrages jamais survenus.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Le tirage de la supercagnotte californienne "Mega Millions" de 395 millions de dollars a livré son verdict. Coïncidence extraordinaire, les deux billets gagnants ont été validés dans la même station-service de Los Angeles, relate la presse locale.

Mega Millions: l'incroyable coïncidence du jackpot de 395 millions de dollars

L'incrédulité règne dans la presse californienne. Les deux billets gagnants ont en effet été validés dans la même station-service Chevron de Ventura Boulevard, à Encino, quartier sud de Los Angeles.
La probabilité d'une telle coïncidence était pourtant particulièrement infime. Si l'heureux élu n'avait qu'une chance sur 302.575.350 de remporter la mise, l'ajout à l'équation des 23.000 points de vente de Californie (40 millions d'habitants) rendait l'hypothèse des deux clients locaux gagnants encore plus invraisemblable, relate le LA Times.
On ignore toutefois à ce stade si deux personnes ont bel et bien enregistré séparément la combinaison exacte au même guichet d'Encino ou si une seule et même personne a validé deux grilles identiques. Dans le premier cas, les deux joueurs devront évidemment partager les gains, somme toute confortables, de 395 millions de dollars, soit 366 millions d'euros.

Les services compétents connaissent la réponse mais ne souhaitent pas en dévoiler davantage durant la procédure de vérification. Le ou les néo-millionnaires ne se sont quant à eux pas encore manifestés.
Cette inconnue revêt également d'une importance capitale pour le propriétaire de cette fameuse station-service providentielle. En effet, le point de vente du gagnant remporte aux États-Unis un pourcentage de la cagnotte, plafonné à 1 million de dollars.

Une question se pose dès lors: le montant du bonus doit-il être doublé dans le cas de deux billets gagnants? Un casse-tête juridique en perspective...

Un homme mystérieux prend l'avion de Copenhague à Los Angeles sans billet ni passeport

Sergei Ochigava affirme ne pas se souvenir de la manière dont il a pris l'avion entre Copenhague, au Danemark, et Los Angeles, aux États-Unis. Il a pourtant réussi à embarquer sur ce vol de 12 heures alors qu'il n'avait ni billet ni passeport sur lui. L'homme est accusé de crime fédéral. Le FBI mène l'enquête.

Sergei Vladimirovich Ochigava, 46 ans, a atterri à l'aéroport de Los Angeles vers 13 heures le 4 novembre sur le vol 931 de Scandinavian Airlines, parti de Copenhague, la capitale danoise. À Los Angeles, M. Ochigava semblait ne pas avoir de passeport, de visa ni de billet d'avion sur lui. Il a d'abord déclaré avoir laissé son passeport dans l'avion, mais celui-ci n'a pas été retrouvé. Selon le procès-verbal, il a donné "des informations fausses et trompeuses sur son voyage aux États-Unis".
Parmi ses effets personnels, les douaniers ont trouvé des cartes d'identité russe et israélienne, mais aucun passeport international requis pour entrer aux États-Unis. Aucune demande de visa n'a été trouvée non plus. Sa nationalité n'est pas claire.
Il a immédiatement été accusé d'avoir voyagé comme passager clandestin dans un avion, ce qui constitue un délit au regard de la loi fédérale américaine. Le 5 décembre, il a plaidé non coupable. Le 26 décembre, son affaire sera jugée. Il est actuellement en détention provisoire. S'il est reconnu coupable, Ochigava risque jusqu'à cinq ans de prison.

Mystère

La manière dont M. Ochigava a franchi les contrôles de sécurité et d'embarquement à Copenhague reste un mystère, y compris pour lui-même, selon son témoignage. Les images des caméras de sécurité de l'aéroport de Copenhague montrent Sergei Ochigava "sans billet d'avion valide".
Selon l'équipage, pendant le décollage, il s'est assis sur le siège 36D, qui devrait normalement rester libre. Par la suite, il a changé de siège fréquemment et a tenté d'engager la conversation avec d'autres passagers, mais "il a souvent été ignoré". Il a également demandé deux repas et "a essayé de manger du chocolat appartenant au personnel". L'équipage ne s'est pas rendu compte qu'il y avait un passager supplémentaire à bord.
M. Ochigava a déclaré au FBI qu'il était titulaire d'un doctorat en marketing et en économie et qu'il avait travaillé en Russie "il y a longtemps" en tant qu'économiste. Il a affirmé qu'il n'avait "pas dormi pendant trois jours et qu'il ne comprenait pas ce qui se passait". Il n'a pas non plus pu préciser ce qu'il faisait à Copenhague ni comment il s'y était retrouvé. Le FBI prend l'affaire très au sérieux.



Un "monde perdu" de lagunes cristallines peuplées de bactéries découvert dans le désert *d'Atacama*



Le désert d'Atacama regorge de lagunes cristallines peuplées de bactéries

"Cela ne ressemble à rien de ce que j'ai vu ou, pour être exacte, à rien de ce que les scientifiques ont vu". Ainsi s'exprime le Pr Brian Hynek, géologue à l'université du Colorado à Boulder (États-Unis), encore soufflé par l'émotion de sa découverte.

Aux côtés de la microbiologiste Maria Farías, cofondatrice de la société de conseil en environnement PunaBio, le chercheur et aventurier a parcouru plusieurs kilomètres à pied dans le paysage aride du désert d'Atacama avant d'apercevoir les lagunes – d'abord repérées "par hasard" sur des images satellites (communiqué).

Un "autre monde" posé en plein désert

Devant leurs yeux ébahis s'étendait un patchwork de lagunes cristallines et de vastes plaines salées, comme un "autre monde" posé en plein désert au nord-ouest de l'Argentine [vidéo ci-dessous]. Plus étonnant, ces piscines naturelles étaient tapissées d'étranges monticules de roche teintés de vert, que les chercheurs ont identifié comme étant des "stromatolites", c'est-à-dire des proliférations de La Puna de Atacama est un immense plateau situé à plus de 3660 mètres au-dessus du niveau de la mer, à la frontière entre l'Argentine et le Chili, précisent nos confrères de LiveScience (12 décembre 2023).

L'altitude élevée, la sécheresse et le soleil brûlant y forment un "environnement hostile où peu de plantes et d'animaux survivent". Constitué d'une douzaine de bassins d'eau cristalline peu profonde entourés de montagnes, le nouvel écosystème digne d'une autre galaxie s'étend sur une dizaine d'hectares de désert, détaille le communiqué : "c'est tout simplement incroyable que l'on puisse encore trouver des choses non documentées comme celles-là sur notre planète", s'est étonné le Pr Hynek.

Premières formes de vie sur Terre – et sur Mars ?

Mais le plus incroyable réside dans les monticules verdâtres d'environ 4,6 m de diamètre et plusieurs mètres de haut, plongés dans l'eau salée et acide des lagons translucides. Ces structures vivantes offrent en effet "une fenêtre sur les premiers stades de la vie sur Terre et peut-être même sur la vie ancienne sur Mars", d'après les chercheurs impliqués.

Les observations préliminaires indiquent qu'il pourrait s'agir de "stromatolites" – des communautés complexes de microbes dont les excrétions se solidifient en couches de roche – "semblables à celles qui existaient pendant une période de l'histoire de la Terre appelée l'Archéen (il y a 4 milliards à 2,5 milliards d'années), lorsque l'atmosphère ne contenait pas d'oxygène", compare LiveScience. Si les stromatolites se forment encore aujourd'hui dans divers habitats marins et d'eau douce, ils sont toutefois "beaucoup plus petits que leurs homologues anciens", poursuivent nos confrères. Or, les monticules des lagunes d'Atacama, eux, "ont une taille proche de celle des stromatolithes archéens", lesquels pouvaient atteindre six mètres de haut. De plus, le nouvel écosystème est principalement constitué de gypse, à l'instar des stromatolites fossilisés.

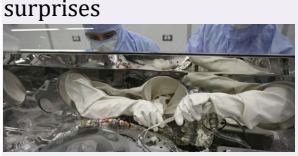
Un site menacé par l'extraction du lithium

"Brûlées par des radiations solaires extrêmes", les collines immergées d'Atacama abritent deux types de microbes : à l'extérieur, des couches de cyanobactéries (bactéries réalisant la photosynthèse), et au cœur des monticules, "des communautés d'organismes unicellulaires appelées archées", distingue LiveScience.

"Si la vie a évolué sur Mars jusqu'au niveau des fossiles, elle aurait ressemblé à cela", assure le Pr Hynek. "Comprendre ces communautés modernes sur Terre pourrait nous éclairer sur ce que nous devrions rechercher lorsque nous chercherons des caractéristiques similaires dans les roches martiennes." Mais il faudra faire vite : le site est situé sur une concession où a été autorisée l'extraction du lithium ! "Tout cet écosystème unique pourrait disparaître en quelques années", s'inquiète le chercheur. "Nous espérons pouvoir protéger certains de ces sites, ou au moins examiner en détail ce qui s'y trouve avant qu'il ne disparaisse ou ne soit perturbé à jamais."

"Nous pensons que ces monticules se développent en fait à partir des microbes, comme c'est le cas dans les plus anciens d'entre eux." Pr Hynek

L'analyse des premiers échantillons de l'astéroïde Bennu révèle de grandes surprises



Les chercheurs de la mission OSIRIS-REx ont révélé les premiers résultats d'analyse de l'astéroïde Bennu. Les échantillons ramenés sur Terre montreraient des traces de molécules organiques (riches en carbone).

Aucun article scientifique officiel n'a encore été publié et pourtant, lundi 11 décembre, la communauté scientifique a obtenu une première description détaillée des échantillons de l'astéroïde Bennu rapportés par le vaisseau spatial OSIRIS-REx de la Nasa il y a deux mois. Lors de la réunion d'automne de l'Union géophysique américaine (UGA), à San Francisco, le chercheur chargé de la mission a révélé avoir découvert des traces de molécules organiques (riches en carbone) dans les premiers échantillons analysés, révèle Live Science, dans un article publié le 14 décembre. Ces morceaux proviennent du couvercle extérieur de la capsule d'échantillons et sont vieux d'environ 3 milliards d'années. "Nous avons définitivement des restes hydratés et riches en matières organiques du premier système solaire, ce qui est exactement ce que nous espérions lorsque nous avons conçu cette mission il y a près de vingt ans", a déclaré Dante Lauretta, chef de la mission et planétologue à l'université d'Arizona.

Une teneur en eau encore plus élevée que les prédictions ?

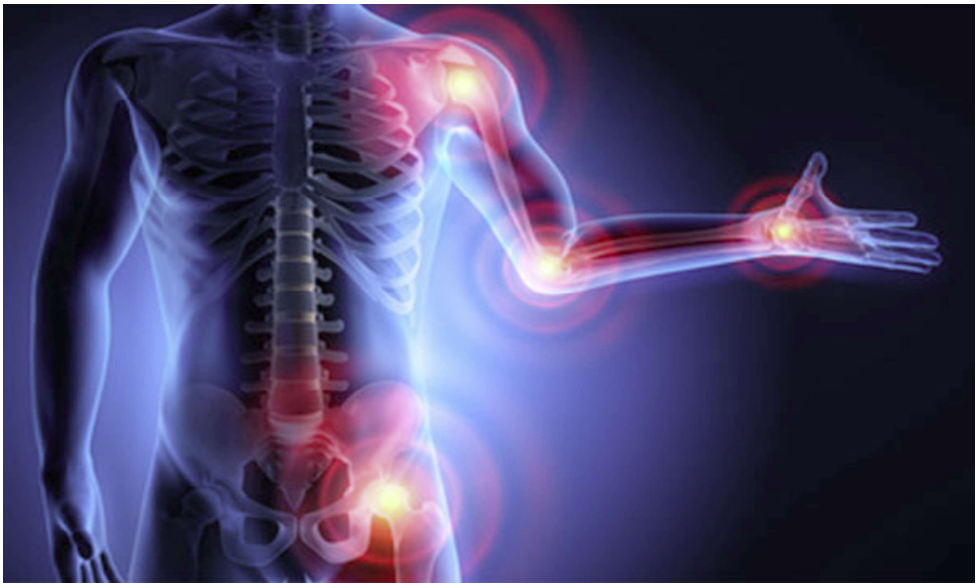
Selon lui, les particules analysées sont de couleurs foncées et sont constituées de rochers bosselés de taille centimétrique et millimétrique à la texture rugueuse. "Ils s'accrochent à tout ce avec quoi nous les touchons !", s'est étonné Dante Lauretta. Les analyses spectroscopiques ont également révélé une signature spectrale dominante bleue. Une teinte encore inexpliquée, qui pourrait signifier que les roches contiennent encore plus d'eau que ce que les scientifiques avaient initialement prédit. "La mission d'échantillonnage d'astéroïdes OSIRIS-REx de la Nasa, chargée de trouver des indices sur les origines de la vie sur notre planète, est revenue sur Terre après un voyage de sept ans à l'autre bout du système solaire", rapportait Live Science dans un article publié le 24 septembre 2023.

Le plus gros échantillon d'astéroïde encore jamais collecté

Il s'agit de la première mission américaine à prélever un échantillon d'un astéroïde. "C'est seulement le troisième retour d'un échantillon d'astéroïde sur Terre".

BIEN-ÊTRE

Chargée d'assurer le renouvellement des cellules sanguines, la moelle osseuse a un rôle vital dans le fonctionnement de l'organisme.



Moelle osseuse : rôle, maladies, où se trouve-t-elle ?

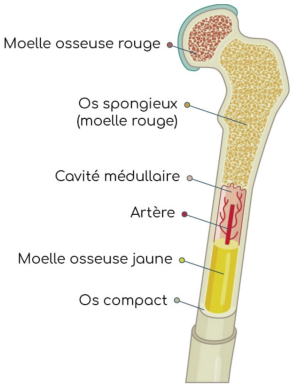
Définition : qu'est-ce que la moelle osseuse ?
La moelle osseuse correspond au tissu situé au milieu des os de l'organisme. On distingue deux sortes de moelle osseuse : la moelle rouge et la moelle jaune. La moelle rouge est une moelle active ayant des fonctions majeures dans la formation des globules rouges, des plaquettes et de cellules immunitaires qui vont entrer en jeu dans la défense de l'organisme. Cette moelle rouge est active dans tous les os chez le jeune enfant, mais l'activité de cette moelle diminue avec le temps est n'est active à l'âge adulte quasiment exclusivement que dans certains os plats ou courts, dits spongieux. Dans les autres os dits os longs, une cavité centrale appelée cavité médullaire est de composition graisseuse : c'est la moelle jaune. "Plus globalement, l'hématopoïèse désigne l'ensemble des mécanismes aboutissant à la production continue et régulée des cellules sanguines ayant pour but d'assurer l'équilibre du tissu hématopoïétique (haimatos = sang ; poiem = faire)".

Localisation
La moelle osseuse, que l'on appelle aussi "moelle rouge" ou moelle hématopoïétique, est le lieu où se déroule l'hématopoïèse. Elle ne doit pas être confondue avec la moelle épinière qui est au centre du système nerveux. "Jusqu'à l'âge de 4 ans, la moelle osseuse se situe dans tous les os. Chez l'adulte, on la trouve dans le sternum, les côtes, les clavicules, l'os iliaque et les os longs (épiphyses du fémur et de l'humérus)", précise l'hématologue.

Rôle : à quoi sert la moelle osseuse ?
La moelle osseuse est le siège de l'hématopoïèse. Schématiquement, on distingue trois compartiments fonctionnels :
► Cellules souches hématopoïétiques (CSH) Ce sont les cellules mères de toutes les cellules de la moelle osseuse et au final du sang. Elles ont trois fonctions principales : Elles sont capables d'auto renouvellement pour maintenir le stock de cellules sanguines à vie ;
Elles sont dites pluripotentes, c'est-à-dire qu'elles sont capables de donner naissance aux précurseurs de toutes les lignées hématopoïétiques ;
Elles sont dotées d'une capacité d'engagement en différenciation pour conduire en plusieurs étapes aux cellules du sang.

"Ce sont ces CSH qui permettent la reconstitution de toute l'hématopoïèse lors d'une greffe de moelle osseuse", précise le spécialiste.
► Progéniteurs
Il s'agit des cellules engagées dans une lignée mais non reconnaissables au microscope.
► Précurseurs
Reconnaissables au microscope, elles vont donner naissance aux cellules différenciées matures du sang.

Maladies de la moelle osseuse
"Les maladies de la moelle osseuse se divisent en deux grandes catégories", note le Dr Maloum :
Celles qui sont liées à une prolifération des cellules hématopoiétiques les plus immatures (blastes) avec arrêt de maturation : ce sont les leucémies aiguës comme la leucémie aiguë myéloblastique ou la leucémie aiguë lymphoblastique.
Celles qui sont liées à une prolifération des cellules hématopoiétiques sans arrêt de maturation : ce sont les hémopathies chroniques telles que leucémie lymphoïde chronique ou leucémie myéloïde chronique.



Cancer de la moelle osseuse : symptômes, espérance de vie
Plusieurs types de cancers peuvent se développer dans la moelle osseuse mais les principaux sont les leucémies, aigües ou chroniques, et le myélome. Quels sont les symptômes ? A quelle évolution s'attendre ? Comment est-on soigné ?

Examens de la moelle osseuse
Une ponction de moelle osseuse est indiquée en cas de suspicion de maladies du sang. "On procède au prélèvement de moelle liquide par aspiration, soit au niveau du sternum, soit au niveau de la hanche. Dans certains cas, on peut être amené à faire une biopsie ostéo-médullaire pour une analyse de la moelle osseuse dans son environnement. On fait alors une biopsie osseuse à l'aide d'un trocart au niveau de l'aile iliaque postérieure", précise l'hématologue.

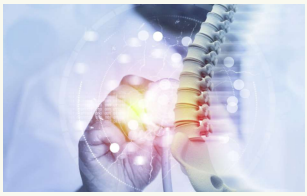
Myélogramme : comment faire, pourquoi faire ?
Le myélogramme correspond à l'examen de la moelle osseuse. Il est notamment indiqué dans le suivi de maladies du sang comme une anémie grave, une leucémie ou une thrombopénie. Pourquoi faire cet examen ? Comment ça se passe et quelle différence avec une biopsie ostéo-médullaire ?

Don, ponction et greffe de la moelle osseuse
"Dans un don de moelle osseuse, ce que l'on cherche à prélever, ce sont les cellules souches. On peut les obtenir à partir du sang (cellules souches périphériques) : autogreffe de cellules souches périphériques ou allogreffes intra familiales. Parfois, on effectue un prélèvement de moelle osseuse (aspiration). Dans ce dernier cas, le donneur est endormi et on prélève une quantité assez importante de moelle osseuse liquide pour avoir un taux de cellules souches suffisant pour la greffe", conclue le Dr Maloum.

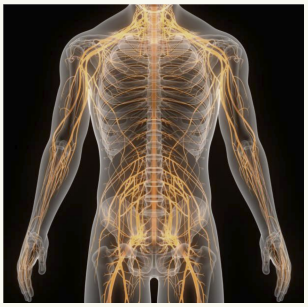
Nerf rachidien (spinal) : définition, schéma

LES NERFS SPINAUX ou nerfs rachidiens constituent un ensemble de nerfs prenant naissance à proximité de la colonne vertébrale, au niveau de la moëlle épinière.

Définition : c'est quoi les nerfs rachidiens ?
Les nerfs spinaux ou nerfs rachidiens constituent un ensemble de nerfs prenant naissance à proximité de la colonne vertébrale, au niveau de la moëlle épinière. Les nerfs spinaux ont à la fois une racine sensitive, responsable de la sensibilité de la zone qu'ils innervent, mais aussi une racine motrice permettant la contraction des muscles à commande automatique. Ces racines nerveuses se divisent dans les suites en différents nerfs périphériques qui assurent la majeure partie de l'innervation du corps située en dessous du cou. On oppose les nerfs spinaux aux nerfs crâniens qui naissent du cerveau. A noter qu'un des nerfs crâniens était autrefois appelé nerf spinal, mais sa nouvelle appellation est nerf accessoire : il s'occupe de l'innervation principalement de muscles du cou (le trapèze et le sterno-cléïdo-mastoïdien notamment).



SYSTÈME NERVEUX
Hémisphère cérébral
Glande de Meibomius
Globus pallidus : définition, schéma
Neurofilament : définition, schéma
Faisceau de Flechsig : définition, fonction
neurolemmocytes
Amygdale cerveau
Archipallium : c'est quoi ?
Cellule de Purkinje
Cellule gliale
Sueur
Cortex auditif
Corps calleux
Fornix
Hypothalamus

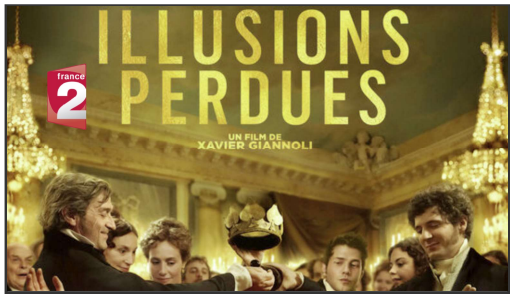


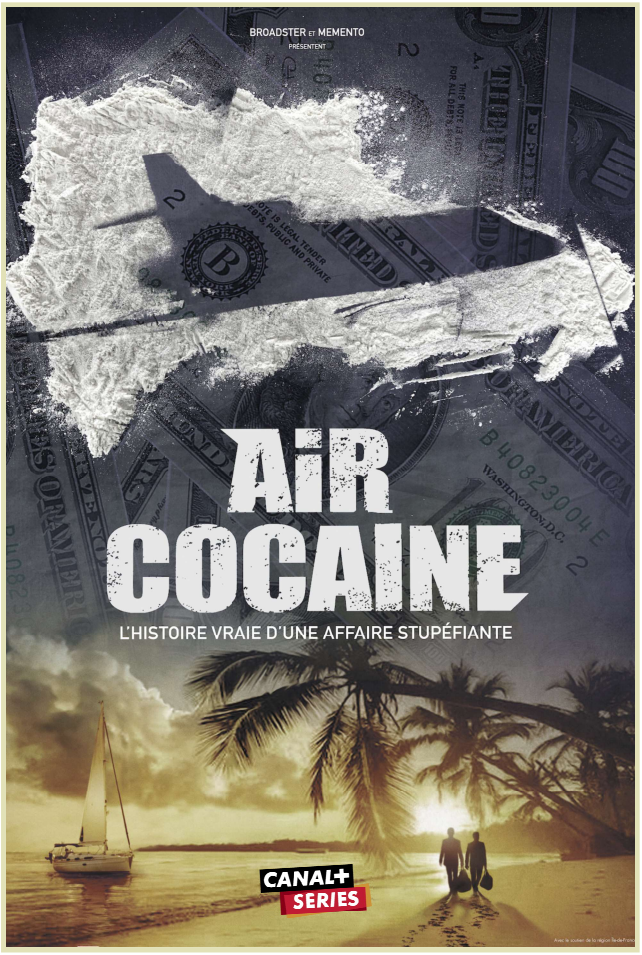
Colliculus
Système nerveux autonome
Papille optique
Cortex associatif
Cellule microgliale



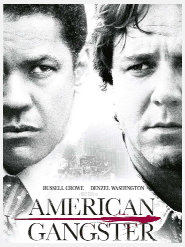








JEUNE INDEPENDANT







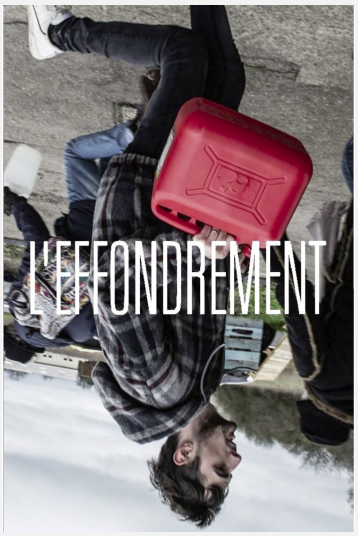


télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05	Film fantastique, Etats-Unis - 2018 Aquaman	TF1
21h00	Drame France, 2023 Illusions perdues	2
20h55	Magazine de l'économie 2023 Capital	6
23h00	Football : D1 Arkema Saison 2023 Paris FC / Paris-SG	CANAL+
20h55	Série humoristique France Kaamelott	W9
20h50	Cinéma Film policier Etats-Unis - Grande-Bretagne, 2007 American Gangster	CINE+ FRISSON
21h05	Film d'aventures États-Unis - 2011 Les trois mousquetaires	6ter
20h50	Cinéma Comédie, France 2022 Menteur	CINE+ PREMIER
21h20	Comédie, France - Italie 1953 La vache et le prisonnier	C8
22h40	Cinéma Drame, France 2022 Le processus de paix	PURE CINEMA
21h00	Cinéma Comédie France, 2022 La traversée	CINE+ FAMIZ
21h00	Cinéma Comédie France, 2020 Forte	TMC

16h45 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique France, 2019
Saison 1 Épisode 7/8/9 L'île (j+170)

L'effondrement

Parcourant les océans avec son voilier, une femme est à la recherche d'une île high-tech autosuffisante, conçue par et pour des ultra-riches.

17h44

Justice France, 2023
Saison 1 Épisode 1/2

Air Cocaïne

Le 20 mars 2013, un jet privé sur le point de décoller est arraisonné à l'aéroport de Punta Cana en République Dominicaine par une brigade de la lutte contre le trafic des stupéfiants. Les policiers trouvent à son bord 700 kilos de cocaïne répartis dans 26 valises. Les quatre ressortissants...

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:55	12:25	14:56	17:14	18:45
CONSTANTINE	05:59	12:29	15:02	17:20	18:50
ALGER	06:12	12:44	15:17	17:35	19:05
OUARGLA	05:58	12:35	15:18	17:37	19:02
CHLEF	06:19	12:51	15:24	17:42	19:11
MOSTAGANEM	06:24	12:55	15:29	17:47	19:17
ORAN	06:27	12:59	15:33	17:51	19:20

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7767 – DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	9°
Oran	15°	7°
Constantine	9°	2°
Ouargla	14°	4°

CHUTE DE NEIGE ET PLUIES

Plusieurs axes routiers fermés à la circulation

Les services de la Gendarmerie nationale ont annoncé la fermeture de certaines routes et certains axes, hier, dans les wilayas du centre et de l'est du pays en raison des chutes de neige et de fortes averses.

Il s'agit, selon un communiqué de la GN de la wilaya, de Tizi Ouzou qui a connu la fermeture de plusieurs routes en raison de l'accumulation de neige, notamment sur la route nationale n°15 reliant Bouira à Tizi Ouzou, précisément au niveau du Col de Tirourda (commune d'Iferhounen).

A Bouira, la RN 33 reliant les communes d'El-Esnam (Bouira) et Aït Boumahdi (Tizi Ouzou) est également bloquée en raison des chutes de neige au niveau d'Aswel. La RN 30 reliant ces deux wilayas est également fermée au niveau du col de Tizi N'kouilal, dans la commune de Saharidj (Bouira).

Les fortes chutes de neige ont provoqué la fermeture du chemin de wilaya CW 172 reliant les wilayas de Batna et Khenchela au niveau de la commune de Bouhmama.

De ce fait, la prudence est de mise, d'autant que les services de la météo ont prévu du mauvais temps sur plusieurs régions du pays. Selon l'Office national de météorologie, les régions de l'est du pays connaîtront un temps pluvieux, tandis que les régions du Centre et de l'Ouest connaîtront un temps pluvieux à ensoleillé.

Des chutes de neige sont également prévues sur les Hauts Plateaux. La vitesse du vent atteindra 40 km/h au nord. Les températures oscilleront entre 14 et 16 degrés dans les zones côtières, et entre 8 et 13 degrés dans les zones intérieures. La région nord du Sahara et des oasis connaîtra également un temps pluvieux à ensoleillé, tandis que le reste des régions du sud du pays connaîtra un temps ensoleillé, avec des températures oscillant entre 12 et 27 degrés. La vitesse du vent atteint 50 km.



Les désagréments de la neige.

Comme chaque année, et en ces temps pluvieux, la Protection civile appelle les citoyens à davantage de prudence et de vigilance et à suivre les consignes de sécurité lorsqu'ils conduisent leurs véhicules. Elle recommande de vérifier ou de changer les essuie-glaces, la pluie et la neige étant des éléments influant sur la visibilité. Les consignes portent aussi sur le nettoyage régulier des phares du véhicule, avants et arrières, ainsi que l'intérieur du pare-brise et les rétroviseurs.

Les citoyens sont, en outre, invités à allumer les feux du véhicule tout au long de la journée car il est important de bien voir et être vus et de modérer la vitesse à laquelle ils roulent. Comme ils sont invités à vérifier l'état des pneus, y compris la roue de secours, et à faire le plein de carburant avant un long parcours.

SENSIBILISATION DES TOURISTES À TIKJDA

Les services de la Protection civile de la wilaya de Bouira ont lancé une campagne de sensibilisation à l'intention des touristes se rendant dans la région de Tikjda en ces temps de neige.

Afin d'assurer la sécurité des visiteurs, les pompiers ont pris l'initiative de distribuer des prospectus aux touristes, comprenant des informations utiles sur la région et de leur prodiguer des conseils avisés. Ces derniers sont vivement incités à faire preuve de prudence en raison des conditions météorologiques difficiles et des terrains accidentés qui caractérisent la région.

La Protection civile a exhorté les visiteurs à éviter de s'aventurer dans les zones forestières inconnues ainsi que sur les routes enneigées pour les conducteurs. Ils leur ont recommandé de se renseigner préalablement sur les bulletins météorologiques et l'état des routes avant de planifier leur visite à Tikjda.

Par mesure de sécurité, les responsables de la campagne de sensibilisation ont également demandé aux citoyens de laisser leurs informations personnelles au centre de Tikjda, notamment le nombre de personnes présentes dans le groupe, afin de faciliter les recherches en cas de disparition ou d'un quelconque incident. Cette mesure permet aux autorités de réagir plus efficacement et plus rapidement en cas de besoin.

La Protection civile a aussi souligné l'importance pour les touristes de quitter les lieux en cas de tempêtes de neige annoncées, afin d'éviter tout danger potentiel. Ils ont également encouragé les visiteurs à se conformer aux consignes de sécurité émises par les autorités compétentes.

L. Louifi et M. Djouder

ARCHEOLOGIE

Découverte d'un monument funéraire à Ouzera

APRÈS la mise au jour d'une pierre comportant des inscriptions libyques dans une commune de la wilaya et qui a fait l'objet d'une expertise menée par des experts du Centre national de recherche en archéologie, confirmant que la pièce archéologique est un artefact sur lequel sont gravées des «lettres en libyque antérieur à l'ère chrétienne», une nouvelle découverte d'un monument funéraire a eu lieu dans la commune de Ouzera, 10 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Médéa. Le monument funéraire qui porte lui aussi une ancienne inscription libyque est transféré temporairement au musée public national Abdelmadjid-Meziane de Chlef, en exécution des instructions de la direction de la protection juridique de biens culturels et de la valorisation du patrimoine du ministère de la Culture et des Arts. L'opération de transfert s'est déroulée, mercredi, sous la supervision de la directrice de la culture et des arts de Médéa, Salima Gaoua, accompagnée des cadres de la commune de Ouzera et en présence du la secrétaire générale de la commune, de la gendarmerie nationale, et le propriétaire du terrain, a-t-on indiqué. Selon les services de la direction de la culture et des arts, cette découverte, la première du genre dans la wilaya de Médée, prouve la richesse patrimoniale qu'elle recèle et sa profondeur dans l'histoire ancienne aussi loin dans le temps, remontant à des époques historiques diverses. Ce qui, suggère-t-on, constitue un sujet de recherche pour les universitaires et les personnes intéressées et doit susciter la curiosité des spécialistes des secteurs proches en vue d'approfondir l'analyse de cette pièce pour déterminer la nature et la période historique à laquelle remonte. «Ce monument funéraire, ou inscription libyenne, comme on l'appelle, remonte à des périodes anciennes allant de la préhistoire aux périodes antiques, des découvertes semblables ont été mises au jour dans la région de la Mitidja».

Cependant, est-il précisé, le transfert de cet artefact au musée public national de Chlef Abdelmadjid Meziane, est une opération temporaire en attendant les dispositions qui seront prises ultérieurement par les services spécialisés de la tutelle.

Nabil B.



CNR BLIDA

Un bouquet numérique de 14 prestations

LA CNR de Blida (Caisse nationale des retraités) enregistre un chiffre de plus de 120 000 personnes retraitées, toutes catégories confondues. Afin que ces derniers n'aient pas à se déplacer au niveau de la caisse de Blida au quotidien, pour un quelconque service, de nouvelles prestations sont entrées en service depuis déjà quelques jours. C'est dans cette perspective que Abdelhalim Adrar, directeur de la Caisse nationale des retraités, a organisé, jeudi dernier, une rencontre avec la presse afin d'expliquer les avantages du programme de modernisation des prestations de service au profit des retraités. «Nous avons préparé une caravane CNR qui va sillonner les 25 communes de la wilaya de Blida, notamment les zones d'ombre. Nous allons faire deux communes par jour dans le but de présenter et de sensibiliser le maximum de citoyens et de personnes retraités sur les différentes prestations de service numériques développées et mises à leur disposition par la CNR, ce qui leur permettra d'utiliser ces services à partir de leurs domiciles via un smartphone, sans se déplacer vers le centre de la CNR», a-t-il expliqué. Lors de sa présentation devant la presse, le directeur de la CNR, M. Adrar, a déclaré que «la nouvelle procédure a permis la mise en service d'un bouquet numérique composé de 14 services à distance au profit des retraités et des ayants droit». Parmi eux, on citera le service de reconnaissance faciale, l'application mobile ''Moutakayidi'', la délivrance d'une attestation de revenus à distance, le suivi d'un dossier de retraite, le calcul d'une retraite précocement, la demande de services d'assistance et aide sociale à domicile, le fait d'éviter la file d'attente en ayant un ticket à domicile ainsi qu'un service de doléances. Il convient de noter que les normes de base du système de retraite algérien ont été déterminées par l'atteinte d'un âge légal de 60 ans pour les hommes et de 55 ans pour les femmes, pendant une période minimale d'activité de 15 ans, ce qui est sur la base d'un taux d'approbation de 2,5 ans pour chaque année de travail prouvée. Pour accéder à d'autres prestations de service électroniques, la CNR a mis en service une plate-forme de site numérique dont www.cnr.dz et le compte individuel du salarié : cis.cnr.dz.

T. Bouhamidi